

ABONNEMENTS :

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$1.50

LE NUMERO 2 cents

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION : Main 7460
ADMINISTRATION : Main 7461

REDIGE EN COLLABORATION

DROIT AU BUT

L'ORGANE DES JEUNES

LES PETITS ET LES GROS

M. Mousseau, député de Soulanges, propose à la Législature un amendement au bill de la Cité de Montréal, aux termes duquel l'administration municipale serait contrainte de créer un fonds de retraite pour ses vieux fonctionnaires.

On connaît notre sentiment là-dessus. Chaque fois que la Législature, épiant sur notre autonomie, néglige ses propres affaires pour se mêler des nôtres, elle nous fait l'effet d'une mégère qui abandonnerait ses mioches mal débarbouillés sans se préoccuper de ce qui se passe chez la voisine.

Le commissaire Dupuis faisait observer l'autre jour à un journaliste que, de fait, l'administration versait au fonctionnaire frappé d'inepécité une indemnité suffisante : tels, atteints d'une maladie incurable, touchent une grande partie de leur traitement.

On comprendra facilement que les petits fonctionnaires permanents ne veulent pas confier leur avenir, leur sort et celui de leur famille à la passagère bienveillance de cinq hauts fonctionnaires temporaires, et qu'ils ne soient point satisfaits d'un avantage dont ils pourraient peut-être bénéficier aujourd'hui, mais qui ne leur est garanti par aucun texte.

Ils ont donc cherché un interprète à la Chambre, et M. Mousseau n'est que leur porte-parole. Encore une fois, nous ne cessons de protester contre l'invasion de la Législature dans la solution des problèmes ressortissant de la seule compétence de notre Ville; mais le cas qui nous occupe, est tout particulier.

Les fonctionnaires municipaux s'adressent à Québec parce qu'ils n'ont pu, assurent-ils, obtenir justice à Montréal, et ils citent, pour se justifier, nombre d'exemples et invoquent plusieurs précédents.

Et les recorders siégeant actuellement ne se sentent pas adressés aussi à la Législature pour faire augmenter leurs appointements et s'assurer une grasse pension?

Et les commissaires ne se sont-ils pas transportés en personne à Québec pour faire porter leurs émoluments de cinq mille à sept mille, cinq cents dollars?

Et quelques fonctionnaires supérieurs — le secrétaire municipal, le trésorier, l'avocat en chef — ne se sont-ils pas fait allouer une pension de retraite aux termes des amendements votés par la Chambre?

L'échevin Lapointe, dans une interpellation virulente, demanda un jour aux commissaires s'il était exact qu'ils ne créaient pas de fonds de retraite pour les fonctionnaires. Si c'est vrai, déclarait-il, je serai le premier à appuyer les fonctionnaires qui, parait-il, se proposent de s'adresser à la Législature.

Or l'échevin Lapointe, qui a apparemment changé d'avis depuis, a été celui qui a protesté avec le plus de véhémence contre la proposition Mousseau. Comme il éprouve sans cesse le besoin de se faire le champion de quelque chose, il s'est constitué dans l'occurrence, devant la Législature, le champion de notre autonomie municipale.

Pourtant, il fut bien aise de la violer, notre autonomie, et pour son profit personnel, quand, avec quelques-uns de ses collègues, il fit porter à un millier de dollars l'indemnité supplémentaire du président de la commission de législation.

Nous réclamons l'autonomie de la Ville de Montréal, mais nous la réclamons aussi bien pour les commissaires, échevins, hauts fonctionnaires et M. Lapointe que pour les fonctionnaires ordinaires; et nous professons qu'il n'est pas plus permis aux gros qu'aux petits d'y porter atteinte.

Léon LORRAIN.



Geolier en prison

Pour le pré Dieu fit l'herbe, Pour le champ la moisson, Pour l'air l'aigle superbe, Pour le nid le buisson.

...susurrions-nous à la bienheureuse époque où, n'étant pas grands, nous étions petits. Si le lecteur veut bien me le permettre, j'ajouterai aujourd'hui un vers à ce quatrain :

Pour le geolier la prison.

Mon vers a un pied de trop, il est vrai. Ce pied supplémentaire sera, avec votre permission, celui sur lequel ne saurait danser le sieur Benoit, geolier de la prison de Saint-Hyacinthe, quand on l'in carcéra.

Un geolier qui va en prison, dit-on, c'est tout bonnement un monsieur qui rentre chez lui. Nenni. Le sieur Benoit n'a point pénétré dans les appartements que l'Etat met gracieusement à sa disposition, mais il est écorché dans les cachots meublés de la traditionnelle paille humide où s'étiolent les prisonniers ordinaires, comme vous ou moi.

J'éprouvai, je me rappelle, une large joie quand un huissier de ma connaissance fut à son tour saisi par l'un de ses distingués confrères; l'incarcération du sieur Benoit, geolier, est la seconde joie de ma vie.

Je ne vous laisserai pas languir comme doit languir le sieur Benoit lui-même, et vais céans vous narrer comment la chose arriva.

Le sieur Benoit, qui pour être geolier n'en est pas moins homme, a parfois, comme moi et vous, des moments d'humeur. Un jour donc que le sieur Benoit se sentait mal en train, il engagea une discussion animée avec un honnête boucher; les termes employés par le sieur Benoit blessèrent par malheur l'oreille délicate du sous-chef de police, qui lui ordonna de fermer... mettons : sa bouche. Mais le sieur Benoit ne la ferma point. Et pendant qu'elle était ouverte, il en laissa échapper, à l'adresse du sous-chef, des paroles dont on nous dit qu'elles n'avaient rien de parlementaire.

Le sieur Benoit, ayant publiquement troublé l'ordre public, fut enlevé comme un fétu de paille — de la paille humide des cachots — et déposé délicatement dans les cellules mêmes où il avait tant enfermé de gens.

Désormais, si vous allez demander chez lui le sieur Benoit, on vous dira avec une parfaite bonne foi qu'il n'est point sorti, mais qu'il n'est pas là, qu'il est quelque part dans la maison...

CALBAN.

Le Démosthène d'avant les cailloux

On parle d'automobiles. C'est joli ces boîtes-là; cela va vite; mais, des fois, on s'écasse l'our. L'automobile, cela est bon pour un certain classe de gens. Ceux qui ont des affaires qui demandent une grande vitesse prennent l'automobile; mais l'automobile aime mieux réparer ses clôtures et ses bâtiments, et acheter de nouvelles fermes, que s'empêcher en automobile.

L'automobile, ça va vite, mais souvent, les voleurs s'en servent. Comme avocat de la couronne, j'ai l'expérience de la chose; on vole chez le cultivateur en automobile, la nuit, et c'est souvent très difficile de le rejoindre.

L'automobile, c'est moderne, c'est beau; mais j'en suis sûr que ça coûte cher à entretenir, et plus d'un extravagant sera peut-être obligé, avant longtemps, de le rendre à celui de qui il l'a acheté. Cette folie s'empare même de nos jeunes gens de la campagne. De jeunes cultivateurs commencent à demander l'auto au papa. "L'rubber tire" ne suffit plus, il faut l'auto.

Et bien ceci portera au luxe et est souvent décevant. On s'enfante pour suivre la mode, avoir un automobile à sa portée, et souvent des dettes à payer. (D. A. Lafortune, Chambre des Communes, 23 février, 1912.)

J. B. LAFORE.

Les deux cortèges littéraires

Nous avions au collège un vieux professeur de littérature qui jamais ne se lassait de nous faire admirer le sonnet de Josephin Soullary : les Deux Cortèges. Pour lui, rien ne s'était écrit d'aussi beau en français et jamais personne ne saurait écrire mieux. N'en déplaise au bonhomme qui n'avait pas la "Patrie", on peut faire aussi bien et même mieux et nous n'en voulons pour preuve que le petit bijou de compte-rendu fait par un styliste du journal où M. Forget n'a rien à voir. C'est intitulé : "Ambulance et Cerueil" et cela se lit fort agréablement. Voyez plutôt :

Il est rarement donné d'assister à un spectacle aussi triste que celui qui se déroulait hier après-midi, chez M. A... de la Côte des Neiges. Dans une pièce reposait "en chambre" ardente, le corps de Madame D..., la malheureuse victime du terrible accident de dimanche soir.

Les préliminaires sont touchants et bien en harmonie avec une "chambre ardente" surtout quand on sait que Mme D... a été brûlée vive. Montons un étage :

A l'étage supérieur, son fils, Pierre, garçon de 18 ans, "solide" et "glancé", gisait sur un lit de douleur, les mains enveloppées de bandages. "Sur ces entrefaites" arrivèrent deux voitures.

Comment diable le reporter s'est-il aperçu que ce garçon couché était "solide et glancé", c'est ce que nous renouons à comprendre et nous devinons moins encore sur quelles "entrefaites" sont arrivées les deux voitures. Le conteur nous décrit les voitures faute de pouvoir nous montrer les "entrefaites".

L'une était "l'ambulance" de l'hôpital Notre-Dame qui venait chercher le jeune D... pour le mener à l'Institut Ophthalmique où il sera soigné par des religieux alliés à sa famille, et l'autre était celle de l'entrepreneur de pompes funèbres portant le cercueil de Madame D... On descendit le jeune Pierre sur une civière, tandis qu'on couchait dans sa bière celle qu'un sort affligeable avait inopinément ravie à l'affection de son époux et de ses onze enfants.

La voiture était-elle une "ambulance" ou une voiture d'ambulance? C'est ce que nous ne savons pas. Ce que nous remarquons, c'est seulement la façon rapide dont on fait ces opérations simultanées. Mais regardez ce jeune homme "entrer dans l'ambulance".

En entrant dans l'ambulance, le jeune D... salua "tristement" ses parents, ses amis, et la voiture s'éloigna "rapidement", sans doute pour mettre en route le fils et la mère une distance qui toutefois "n'atteindrait" en rien la terrible "évocation des choses" qui s'étaient déroulées avec tant de "brusquerie" depuis dimanche soir.

Cette dernière phrase, bien que grammaticalement incomplète, est d'une éloquence qui remue. La difficulté qu'il y a "d'atténuer l'évocation des choses" est bien connue du profond penseur de la "Patrie", surtout si ces choses se sont déroulées avec "brusquerie". Et il termine par des condoléances aussi appropriées qu'il est possible d'en trouver.

Nous offrons à la famille si douloureusement affligée par un deuil aussi "cuisant" nos plus profondes et nos plus respectueuses sympathies.

Quand on sait que la victime a été brûlée vive, ces sympathies pourraient sembler une farce d'un goût atroce, mais il ne faut pas oublier qu'un "journaliste" de grand journal n'est pas obligé de pratiquer la délicatesse et le tact. L'exemple leur vient de haut. Mais, pour un "deuil cuisant" c'en est un et, cette fois du moins, le type a trouvé le mot juste.

N'empêche pas que la littérature, c'est bien beau.

TORCHET.

Et allez donc!

Le député du Yukon au Parlement Modèle semble avoir su gagner les bonnes grâces du reporter de la "Patrie" qui relate les intéressantes séances de cette assemblée. Il n'y en a que pour lui dans les comptes-rendus et pour un rien le reporter lui découvrirait de l'esprit.

Ne comptent-ils point?

Les armements coûteront l'an prochain en Angleterre \$139,300,000, soit une augmentation de \$850,000 sur l'année courante. La plus grande partie de cette augmentation sera affectée à la création d'une flotte aérienne.

Autre pays... Un Chinois, convaincu de péculat, a été décapité. Et l'honorable M. Untel, ancien ministre et l'ex-échevin Telsaire ont toujours leur tête sur leurs épaules. Autre pays, autres moeurs...

Opinion "Les voix champêtres"

"Les Voix Champêtres" sont gracieuses et vraies. Les éthers familiers, les humbles de la ferme, les petits de la rivière et des bois ont un charme que la haute poésie méconnaît, que le goût du jour dédaigne parce qu'ils sont trop simples et ne font pas la roue, mais qu'il y a mérite à croquer sur le vif et plaisir à voir vivre dans leur cadre. Si le propre du peintre est de voir et son art de se rappeler et de faire se rappeler, on ne peut refuser à M. Demers le tempérament.

Dans la gradation presque infinie des éthers organisés ou non, du plus infime au plus parfait, chaque degré à quel chose chose par quoi il ressemble à ses voisins et bien d'avantage par quoi il est lui-même et point autre. Deux ou trois de ces traits personnels suffisent à esquisser une silhouette. Quand Lafontaine définissait ainsi :

"Un héron au long bec emmanché d'un long cou",

il faisait parfaitement ce que l'auteur des "Voix champêtres" ne fait pas mal dans "les Oies" et "l'Ile".

"Dans la poussière du chemin, Qui sous le chaud soleil potiroie, Posant leur pied comme une main, Apparaît une troupe d'oies."

"En balançant leurs corps et blassés Sur leurs pattes jaunes et longues, Elles tiennent haut leur cou long, Car elles sont blanches et grasses."

"Dans l'île verte sous la pluie, D'où la corneille prend son vol, Une vache seule s'ennuie, Les quatre pieds rivés au sol."

Si la recherche du détail et du trait caractéristique sont à l'aquarelle ce que l'exécutive est à la photographie, on ne peut refuser à M. Demers la vérité dans l'art.

Le poète est un homme pour qui le monde extérieur existe. Le monde extérieur est fait de deux choses, si je ne me trompe, le mouvement et la forme, — la couleur n'étant qu'une résultante du mouvement, — et parce que chaque être animé est un petit monde, qui a comme tel les mêmes attributs que le grand, on n'est point poète et l'on ne saurait bien parler de l'un comme de l'autre sans que le choix des mots ne se fasse comme de lui-même, sans que le vers n'en reçoive une cadence propre, la vraie. Il me semble que notre auteur n'y a point échappé.

"L'alouette scrutait, jetant de petits cris, Le bord ourlé d'écorce au contact des flots gris. Soudain dans l'ombre trouble où s'éteint la lumière, Un bleu martin-pêcheur tombait comme une pierre."

"LA MOUCHE VERTE" "Quand sur la nappe je me pose, Vite, on me chasse avec dégoût; Je pars... furieuse qu'on ose... Et vais m'asseoir à l'autre bout."

"Moï, l'inquiétante émeraude, Je vole à mon coin coutumier, Je suis la mouche qui ronge, Sur l'hor humide du fumier."

JEAN CANADA

Incident diplomatique

Plusieurs ballerines du Théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, jalouses de ce que quelques-unes de leurs co-sœurs ont reçu du gouvernement français le ruban violet d'officier d'Académie, veulent se mettre en grève.

Si notre souverain voulait être galant et tout à fait gentil, il pourrait facilement arranger la chose: Que ne leur colle-t-il à toutes l'Ordre de la Jarretière... Cela leur ferait une si belle jambe, savez-vous?

Léon TREPANIER.

Les Tablettes de M. Prudhomme

...Or donc, M. Jean McNamara vint au monde, et une quarantaine d'années après, on lui fournit le bûche à perpétuité pour usage trop fréquent de nitroglycérine.

Le "World" de New-York accuse maintenant ce malheureux d'avoir fait sauter le pont de Québec. Pour se venger d'un confrère qui s'est fabriqué une primeur, le "New-York Herald", devrait découvrir que les McNamara ne sont pas étrangers au tremblement de terre de San-Francisco, et afin de "retaper" les confrères new-yorkais, le "Presse" — notre "Presse" — nous — devrait pouvoir exhumé de quelques années archées que l'ancêtre d'un McNamara fit le naufrage de la "Méjuse".

Ai lu hier soir, dans le "National" du 21 avril 1893, cette déclaration d'hythambique :

"Je rougirais de mon pays s'il nécessitait davantage les chaînes qui le retiennent à l'Angleterre. L'expérience d'un siècle a dû éclairer les Canadiens sur les bienfaits du régime colonial. Nous avons vidé la coupe de l'humiliation goutte à goutte! Mieux vaut disparaître que d'être plus longtemps encore les sujets d'une couronne étrangère. "Potius mori quam faedari!" C'était signé: Rodolphe Lemieux.

Cette lecture m'a fait vieillir. Autres temps, autres moeurs. Ainsi quelques-uns de ceux qui, le 20 septembre 1911 dénonçaient la sclérotosité et la trahison de M. Laurier, sur la question des écoles, mériteraient que des qualifications aussi flatteuses leur soient octroyées.

J'écris demain au magistrat de police d'Orangeville pour lui suggérer un moyen de "renifler l'alcool" chez un prêtre sans le secours de l'odorat.

Je conseille au juge d'Orangeville de faire prononcer sans hésitation au suspect qui se présentera devant lui, les mots suivants: "Keewatin School Question." S'il bégaie en récitant la phrase symbolique, c'est qu'il aura bu le malheureux, et on pourra l'envoyer en prison.

J'ai rêvé hier que le coadjuteur de l'archevêque de Montréal était un évêque irlandais, et je me réjouissais de cet événement, en songeant aux privilèges dont bénéficient mes compatriotes des diocèses de London et de Portland.

En parlant du reporter des grands journaux, condamné tous les jours à la "copie forcée", un écrivain cite le cas d'un rédacteur de faits divers qui regardait travailler un couvreur au haut d'un toit, et qui répondait à qui lui demandait ce qu'il faisait là: "J'attends qu'il tombe".

Il existe un ressemblance frappante entre le directeur du "Nationalist" et moi. Tous les deux nous nous appelons Léon, et nous sommes mariés.

Léon TREPANIER.

Faisons-en autant

La ville de New-York se propose non seulement de ne plus payer pour l'enlèvement des déchets (et cela lui coûte actuellement, en moyenne \$200,000 par année), mais de vendre ses déchets.

Nos commissaires et échevins ne pourraient-ils en faire autant?

QUE FERONT-ILS ?

C'est M. Chicoyne, croyons-nous, qui disait un jour : "A la chambre, on perd vite la notion des proportions et ce qui nous paraît un rien dans l'atmosphère où nous vivons, crée une sensation dans le pays et soulève souvent nos électeurs." — Jamais cette parole ne se sera vérifiée avec plus d'exactitude que dans les agissements de nos députés à Ottawa, au milieu des événements qui s'y passent, et l'opinion qui s'affirme dans le pays. Que feront nos députés et ministres? Dieu le sait! Ils sont pris dans l'atmosphère vicieuse qu'on respire au pouvoir, ils ont peut-être déjà perdu le sens des proportions et le sacrifice des droits des minorités semble si peu de choses à plusieurs d'entre eux, qu'ils pourraient bien oublier les clamours de ceux qui les ont élus, et les induire à flancher honteusement. Pourtant, il me semble qu'à la veille de voir s'ouvrir ce débat où sombreront bien des vertus farouches avant le 21 septembre, quelques-uns doivent se rappeler une autre "ouverture" qui fut aussi son contre-coup dans le pays, celle de la campagne fédérale, aux Trois-Rivières, le 6 août 1911.

J'étais là, j'ai entendu comme les dix mille auditeurs qui s'y trouvaient également, les déclarations enflammées de gens qui siègent maintenant à la droite de l'orateur, à Ottawa, et je me demande aujourd'hui ce que feront ces champions des droits du français et de l'école confessionnelle.

Je me rappelle avoir vu là, un vieillard, ministre aujourd'hui, qui, un jour avait mandé un étudiant à son bureau pour lui dire : "Mon jeune ami, nous nous jetons dans une lutte qui sera rude, nous nous battons pour des principes; faites votre part comme nous faisons la nôtre." Et le jeune homme avait laissé l'Université, compromettant ses examens de troisième année, et s'en était allé se battre dans Drummond-Arthabaska sans autre espoir de récompense que le réconfort du devoir accompli. Aussi bien, ne pouvais-je oublier sans émotion ce même vieillard à l'allure un peu affaiblie, dire un couple de la région trifluviennaise, en langage dépassant en hauteur le ton des harangues ordinaires : "Dans l'ordre des choses morales, nous demandons que la constitution sous l'égide de laquelle notre confédération a

pris le merveilleux essor dont nous sommes les témoins, soit comme une arche d'alliance assurant à toutes les minorités, protestantes ou catholiques, la plénitude de droits chers et précieux et qu'aucun compromis, aucun déni de justice ne vienne faire regretter au peuple l'entreprise politique de 1867!"

Ce vieillard, en qui toute une race a mis ses espoirs, et qui s'en allait de plein-pied dans l'histoire de son pays avec la réputation de n'avoir jamais obéi qu'à son dictamen de sa conscience, irait-il, par une faiblesse que nous ne pouvons comprendre, porter une main sacrilège sur "l'arche d'alliance" et faire un "compromis, un déni de justice qui ferait regretter l'entreprise politique de 1867!"

Rappelant encore les souvenirs de cette assemblée, qui n'a pas présent à la mémoire le discours de ce jeune député à la haute taille, aux gestes énergiques, au style pittoresque et à l'éloquence ardente et si convaincante que Québec saluait en lui un chef pour les grandes luttes des temps de crises, alors que peu après les élections son parti l'appela au poste de vice-président des Communes? Ceux qui habitent les comtés avoisinants les Trois-Rivières se souviennent encore du discours du 6 août 1911, et au 21 septembre ils répondraient à son appel: "Donnez, nous des députés esclaves, non pas d'un chef, mais d'indétrimentables principes et de la parole donnée!"

Aujourd'hui qu'une question de principe est en jeu, beaucoup se tournent avec anxiété vers Ottawa pour entendre de nouveau la voix qui disait: "Le gouvernement Laurier ne règle pas les grandes questions, il les tue et les enterre. Eh quoi, morte et entermée la question des écoles du Manitoba malgré la voix éloquente qui crie: je suis l'éternel blessé et ma tombe est un bercéau! Non, non!"

Les électeurs et la jeunesse ont les yeux sur l'ancien adversaire de M. Rousseau, et je suis un vieux député, admirateur passionné de "son bleu", qui me disais avec orgueil cette phrase de discours dont je parlais plus haut, relative à l'affaire Lanctôt: "J'ai mis mon siège en jeu parce que j'ai cru que ma vie politique valait à être donnée pour un principe; et je sais aussi que ce même vieillard a confiance si que l'heure venue, il n'y aura pas de position de vice-président qui puisse tenir, parce qu'une vie politique vaut encore d'être donnée pour la sauvegarde d'une parcelle des biens de la race!"

L. D. DURAND.

Advertisement for SWEET CAPORAL CIGARETTES. The ad features a large illustration of a cigarette with the brand name 'SWEET CAPORAL' written across it. Below the cigarette, the text reads 'CIGARETTES' in large letters. At the bottom, it says 'LA FORME LA PLUS PURE SOUS LAQUELLE LE TABAC PEUT ETRE FUMÉ.' and 'Lancet.' The ad is signed 'E. CHAURET. Montréal, février 1912.'

DEUX SONNETS

BOURGUIGNON

Je suis un peu sanguin pour ce siècle anémique,
Siècle de névrosés qui n'aura pas vécu.

Le besoin de paraître—un mal épidémique
Qui sévit aujourd'hui—ne m'a jamais vaincu;

Je suis fort gai, toujours, et ma verve est pareille
A la verve endiablée et large de Scarron.

Près d'un pot dont le vin emplit le ventre rond,
J'attends l'heure qui doit réveiller mon oreille

FELIX PAGAND.

PRAIRIAL

Viens! allons admirer le spectacle changeant
Des prés qu'un soleil d'or aujourd'hui met en liesse;

Nous prendrons le sentier qui serpente en longeant
Le val où la liane aux chénes pend sa tresse;

Tu tiendras à la main un rameau d'aubépine;
J'enlourcirai ton front des fleurs de l'églantine

En te voyant ainsi, le pâtre, ô Madeleine!
Ne pourra deviner qui passe dans la plaine:

F. de LABOUSSILHE.

SOUVENIRS D'UN REPORTER

AU BONHEUR DES DAMES

J'ai déjà énuméré les nombreuses
qualités nécessaires à ceux qui veulent
devenir reporters et je n'y reviendrai pas

Il faut joindre à tout cela une
qualité qu'on pourrait nommer l'adaptabilité.

Marcel ne fut donc pas très surpris le
jour où le directeur du "Patriote",

Puis, sans attendre une simple réponse,
le directeur fila laissant ses

La plupart des lecteurs et surtout
des lectrices du "Nationaliste" ne se
font pas idée du genre de correspondance

J'en appelle à la mémoire de toutes
les chrouilles passées présentes et
futures.

La Mademoiselle.—Peut-on porter un
chapeau avec du rose à un bénéficiaire

20. Mademoiselle.—C'est-à-dire, se tenir
debout devant la table de cuisine pour

30. Mademoiselle.—En quelle année
Constantin a-t-il fondé Constantinople?

40. Mademoiselle.—Pouvez-vous
m'indiquer un moyen de faire rougir le

50. Mademoiselle.—Puis-je offrir à
mon fiancé une mèche de mes cheveux

60. Mademoiselle.—Mon père s'est
ruiné dans les spéculations. Pourriez

Donc, Marcel dépeçait le courrier, le
lut le relet, se prit la tête à deux

—Pour moi? demanda-t-il.

—Naturellement, pas pour le shah
de Perse, n'êtes-vous pas la "Page des

Mademoiselle.— Jamais vos
lectrices ne se sont adressées à vous, à

—AGNES AUX YEUX NOIRS

Puis la seconde:
—Mademoiselle.— Votre cœur,

Une abonnée de quarante ans.

AGNES AUX YEUX NOIRS.—"Faites
boire tous les jours trois cuillerées

UNE ARONNEE DE QUARANTE
ANS.— Avec un petit soufflet,

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

P. M. B.

Petite annonce

On demande à louer une place dans
un bureau du centre de la ville (desk

L'EXPOSITION D'OTTAWA

Ottawa, 1. — L'exposition aura lieu
du 5 au 16 septembre. La ville fera

LE MILIEU

La société des écrivains semble avoir
une influence marquée sur la prose des
reporters de l'hôtel de ville.

D'après le docteur Lachapelle,
commissaire, et les autorités sanitaires de
la ville, une bouche ORNEE de

Dans certains SANATORIA (!!!)
affectés aux tuberculeux, on refuse im-

PLUS LOIN :

Encore :

Un rapport très ALARMISTE vient
d'être envoyé aux commissaires de la

Seule la diphtérie, parmi les mala-

Ailleurs :

Les choses en sont là. Mais, pendant
ce temps, les locataires sont privés

—Mademoiselle.—

—"Trio d'Apaches", comédie et
"Le Coq de Blesigny", opéra comique

—L'affluence du public sera grande
pour applaudir, cette opération

—Comme toujours, l'interprétation ne
laissera rien à désirer, quant à la

—AGNES AUX YEUX NOIRS

—Mademoiselle.—

—AGNES AUX YEUX NOIRS

—L'ART DE SULLY PROUDHOMME

—La "Revue Hebdomadaire" s'est
assurée de la Société des Conférences

—La "Revue du Foyer" qui
représentait toutes les conférences

—Les faits et les idées au jour le
jour.—La Vie mondaine et familiale.

—La Vie pratique.—Chimiques
agricoles, sportive et financière.

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

—Les amies du voir la poire des
deux lectrices, quand elles sont venues

SENSATIONNEL?

(Ne rien écrire dans le cadre ci-dessous.)

CONCOURS
Controlé et Statistique

Classement Général

Numéro

Section

Livry-le-Vieux, (France) 1er Février 1912.

M. M....

Très désireux d'étendre nos relations Commerciales dans la vaste
Colonie Anglaise du Canada (ancienne Colonie Française) et aussi afin de
faire connaître l'adresse de notre très sérieuse et importante Maison fondée
en l'année 1877 et nos produits par l'intermédiaire de ce journal qui nous
a été très chaleureusement recommandé comme étant d'ailleurs très lu et
très répandu, nous avons pensé et décidé que le meilleur mode de réclame
à faire pour nous, était d'établir un Concours entre tous les lecteurs et les
personnes abonnés à ce journal; en résumé, en faisant connaître l'adresse
de notre très sérieuse et importante Maison et nos produits nous ferons en
même temps profiter nos futurs Clients de l'étranger qui se seront intéressés à notre grand Concours, des très nombreux
et aussi très intéressants Prix et Lots divers dont nous l'avons doté, le tout représentant une valeur de Fcs "600,000"
répartis en 150,000 Prix et Lots que nous nous engageons formellement à remettre à tous les lecteurs et personnes qui
se seront intéressés à notre GRAND CONCOURS SENSATIONNEL et unique au monde et qui en outre nous
auront spontanément adressés les 10 SOLUTIONS JUSTES ci-après :

Voici donc l'objet de notre Concours et ce qu'il y a lieu de faire pour vous.

DEMANDE:

Quels sont les noms des 10 aliments les
plus utiles et comme étant les plus indispen-
sables à l'existence de la vie humaine :

N. B. DERNIERS DELAIS D'ENVOIS
DES SOLUTIONS

Toutes les solutions devront nous parvenir
franco pour la date du 31 MAI 1912
DERNIER DELAI.

QUESTIONNAIRE A
(Les noms des 10 aliments utiles et indispensables sont :)

SOLUTIONS

Table with 2 columns: Solution number (10, 20, 30, 40, 50) and corresponding value (60, 70, 80, 90, 100).

CONDITIONS DIVERSES ET REGLEMENT GENERAL DU CONCOURS :

1°—Remplir bien et dûment et très lisiblement et sans grattages ni surcharges les 2 questionnaires ci-dessus et ci-dessous A. et B.
2°—Découper la présente annonce entièrement et nous la retourner franco dans votre lettre qui devra toujours être suffisamment affranchie, sa-
voir 0 fr. 25 centimes par 20 grammes ou fraction de 20 grammes, car toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement
refusée et ne pourra par conséquent participer au Concours. 3°—Joindre dans votre lettre avec la présente annonce la somme totale de
0 fr. 50 centimes en 2 coupons réponses Internationaux de 0 fr. 25 centimes chacun, afin que nous puissions vous faire connaître par voie de Lettre
Recommandée aussitôt le classement général fait, c'est-à-dire après la date du 31 Mai 1912 et vers la 1ère quinzaine du Mois de Juin 1912. Si
votre Solution est juste et dans le cas de l'affirmative, le montant total du Lot ou prix qui vous sera attribué par la Commission du Service du
Contrôle et de la Statistique au Classement Général des Solutions.

QUESTIONNAIRE B

Form with fields for NOM, Prénoms, Ages, Profession, ADRESSE COMPLETE (Ville, Commune, District, Village, Rue, Département, Pays, Colonie), and SIGNATURE.

AVIS

Très Important à Lire très Attentivement

Nous tenons dès maintenant spéciale-
ment à aviser tous les concurrents que
nous nous engageons formellement à ré-
pondre à toutes les lettres ayant contenu
des solutions quelconques qu'elle qu'en
soit le résultat et aussi quand bien même
ces dites solutions n'auraient point été
reconnues justes par la Commission du
Contrôle au Classement Général.

ADRESSES :-

C. N. 1912. M. M. H. G. L. Violette and Co
IMPORTERS, EXPORTERS, COMMISSIONERS, AGENTS.
A Livry le-Vieux, France, Téléphones
6 lignes
CALVADOS

Advertisement for 'Le Spécialiste Beaumier' at 144, Ste-Catherine Est, Montreal.

Advertisement for 'ANTIKOR-LAURENCE' eye treatment, featuring an illustration of a woman.

Advertisement for 'Institut de Physiothérapie' with text about physical culture and gymnasium.

Advertisement for 'ENVERS ET CONTRETOUS! LE CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK'.

Advertisement for 'Parc Sohmer' with details about performances and ticket prices.

Advertisement for 'NATIONOSCOPE TRIO D'APACHES' and 'LE COQ DE BLESIGNY'.

Advertisement for 'ANTIKOR-LAURENCE' eye treatment, repeated.

Advertisement for 'Dr. HENRI LASNIER' Chirurgen-Radiologist.

AU PARLEMENT MODELE

Le Parlement des enfants
Organs de Séances

Le sympathique
Premier Ministre
inaugurait un
foli costume marin
de plus gracieux
effet



Le bouillant député
d'Halifax, donne libre cours
à sa vertueuse indignation, contre son collègue Durand



N'écoutez que notre devoir
nous lui demandons de
garder la pause
quelques minutes



Quant à l'éleve
Durand il est
mis en pénitence
pour avoir dit du
mal de ses petits
camarades.



ministre de la Justice
demande qu'on tempé ce
ses balances de son côté par
des "New York Williams"
(Reclame son pays)



Un groupe de
jeunes disciples
qui ont envoyé des bouillottes
de pain à l'orateur. Ils ont priés
de bouillottes...



Les loges sont bondées. De jeunes et folles femmes
d'adultes vieillards les occupent, les mains chargées de
friandises pour les élèves étudiants...



Un prospectus en papier, attendu
et décollé par un des spectateurs à
son entrée. Les blessures sont
superficielles.



Un de
nos jeunes
amis, navré de
n'avoir pu, faute de temps prononcer sa
harangue, tombe sans connaissance, ou le porte à l'ambu-
lance sur
les coussins
du distingué
président de
la Chambre des Communes:

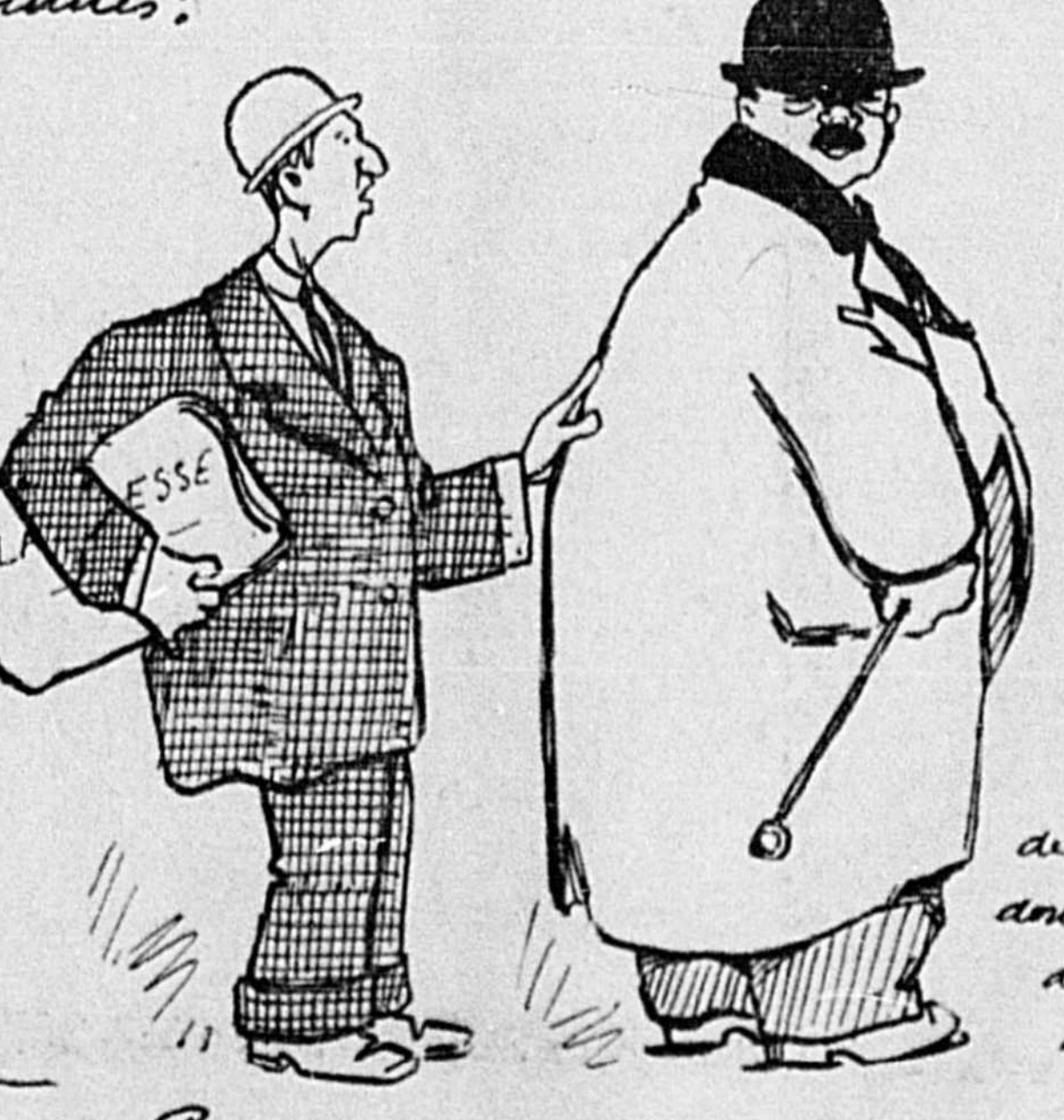


Il se fait tard.
Les assistants peu soucieux
de payer 10¢ pour leurs chaises
se hâtent au vestiaire... D'autres, peu scrupuleux, tâchent
d'otroquer leur légère pelure contre
une lunette peluse ou
même un simple
"capot"

VESTIAIRE



Le président, couronné de son rang et de
sa dignité, accepte avec restriction les témoignages
enflammés de quelques jeunes admiraatrices.



Reconnu à la sortie, notre national
si... qui se refuse à toute
autorité...



Un conseil, en attendant à quelques uns
de nos parlementaires. Qu'ils aillent
avec leurs collègues à l'école
de l'Université. Professeur L...
(Reclame gratitude, comme ses collègues)



Il est tard
Bonne nuit

AU PARLEMENT MODELE

Le parlement modèle a fait preuve à sa dernière séance de plus de sérieux et de plus de tenue. Les membres ont prouvé qu'ils peuvent prononcer des harangues substantielles et capables d'intéresser l'auditoire. Certains projets de loi qui pointent déjà à l'horizon promettent des discussions intéressantes. Et nous croyons pour notre part que si les députés veulent traiter sérieusement la question du suffrage féminin, ils pourront facilement faire montre et de leur connaissance et de leur esprit.

Il est facile de comprendre leur agacement quand, à toute minute, surgit, tel un pantin, le ramassis de chaires du député du Yukon.

"Mille Canada"

DEUXIEME SEMAINE

LE LAIT LAURENTIA

a acquis simultanément la Profession Médicale et le public qui réclament du lait pur, et non contaminé et qui sont en possession de ce précieux aliment. Le lait "Laurentia" a l'avantage de se conserver indéfiniment, sous tous les climats, on peut donc s'en approvisionner d'avance, pour une semaine, un mois ou un an, comme de toute autre conserve.

PETITES ANNONCES

Propriété à Vendre \$2,800, rue Rivard, 146-146a, près Avenue Duluth; maison bois et brique, deux étages, deux logements, solage en pierre, quatre pièces chaque, en bon ordre; bien éclairée très chaud, bien bâtie, gaz, etc. Terrain 20 x 70 pieds; hangars; grande cour, balcon sur le devant; galerie et plateau en arrière; belle localité; très central. Revenu: \$276. Comptant, \$1,000, balance facile H. A. Bernier, 52 Boulevard Saint-Laurent.

CARTES D'AFFAIRES

PIERRE F. CASGRAIN, B.A., LL.M. AVOCAT Edifice Trust and Loan, Montréal, Canada, 30 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3240.

Toute personne se trouvant le 1er d'octobre d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par prescription pourra être faite à n'importe quelle époque de six ans à partir de la date de l'entrée au homestead, y compris le temps requis pour obtenir le patente de homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Le public est fatigué de ce gros poussa à l'air poisseux qui vient étaler sa suffisance au Monument National. Il en a assez de ce matamore empané, au titre amical, qui, chaque vendredi soir, vient "paonner" devant lui.

Je ne veux pas que les membres du parlement modèle lui refassent la parole aux séances futures. Non; je veux qu'il parle, je veux qu'il puisse bavarder - c'est le mot - à son aise sur le nationalisme, car si cela restait à l'intérieur, il en mourrait; bientôt empoisonné.

Reconnu à la sortie, notre national si... qui se refuse à toute autorité...

Porcupine Three Nations Gold Mining Co LIMITED Mines à Propriété, Edifice Royal Trust, Chambre 67, 107, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphones Main 7306.

BUREAU D'OPTIQUE CANADIEN 122 RUE ST-JENES En face de l'Université Laval, Montréal. Lunettes, Pince-Nez, Jumelles. Faces à main, yeux artificiels. Exécution rapide des ordonnances de MM. les docteurs oculistes. Heures de bureau: 9 h. m. à 6 h. m. Tél. Bell Est 899.

RENE CHARBONNEAU Diplôme de l'A.A.E.Q. Architecte et Évaluateur. Tél. Main, 29, Rue Westmount 2860, 32 St-Jacques, Montréal.

LA VIE MUSICALE

L'ABUS DU "RAG TIME" — L'AMERICANISATION DE NOTRE MENTALITE MUSICALE. — NOUS TRAHISSONS LA MISSION ARTISTIQUE QUE NOUS NOUS ATTRIBUONS. — A PROPOS DE CONCERTS. — FAISONS LA GUERRE A L'ESPRIT YANKEL.

Depuis une vingtaine d'années que le "rag time" nègre a fait son apparition chez nous, apporté par l'opérette américaine et la chanson de "music hall", sa vogue ne semble pas diminuer. Caractérisé par l'abus contrefaçon de la syncope, il a pour véhicules principaux le "coon song" et le "cake walk", nés tous deux de l'imagination épileptique des Chaminés; mais on ne se fait pas faute de l'introduire partout. La syncope est le déplacement de l'accent rythmique du temps fort au temps faible de ce même temps. Employé avec discrétion, c'est un excellent moyen d'expression. Dans le "rag time", la syncope n'est plus l'exception, elle devient la règle. Il s'en suit donc une brusque du rythme qui, d'abord simplement fatigante, finit par fausser complètement le sentiment des proportions et par donner une allure éhervant à tout ce qu'on joue avec cet artifice.

Je connais des professeurs qui n'ont jamais permis à leurs élèves de pratiquer ce genre de musique. Que grâces leur en soient rendues! Mais il en est d'autres dont l'ambition se borne à empêcher le plus de cachets qu'ils peuvent et la vogue aidant, ils ne craignent pas de prostituer leur art à pareil enseignement.

Ces professeurs devraient pourtant voir un fait qui crève les yeux: l'américanisation de la mentalité canadienne-française dans le domaine de la musique, comme dans celui des autres arts. Nous aimons à répéter, — le jour de la Saint-Jean-Baptiste, naturellement, — que notre peuple a une mission spéciale sur ce continent, celle de perpétuer les belles traditions françaises de clarté, d'élégance, de pureté; et pour remplir cette mission, nous allons applaudir le "Stars and Stripes" dans tous les "scopes" nous achetons tous les "magazines" yankees à 10 sous, nous nous gargarisons de "coon songs" et nous grâlons de nous dégingauder en des "cake walks" monstrueux. Elle se porte bien, notre mission!

que le théâtre de la rue Guy était plein aux concerts de l'orchestre d'Opéra, que si l'orchestre Goulet avait valu celui-là il aurait attiré autant de monde. Si l'on avait accordé à notre orchestre symphonique le même patronage, on lui aurait permis d'élargir ses cadres, d'augmenter son répertoire et de faire ses répétitions plus nombreuses.

Avouons donc tout de suite qu'en dehors d'un groupe assez nombreux peut-être, mais toujours le même, la masse se soucie fort peu de sa mission, — excepté le 24 juin — et qu'elle donnerait tous les Wagner, les Gounod, les Bizet, les Puccini, les Charpentier, les Leroux du monde pour un "rag time".

FRED. PELLETIER.

OUVERTURE DE LA SAISON

DU PATIN A ROULETTES AU FORUM.

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, l'ouverture de la saison du patin à roulettes a eu lieu au Forum, samedi, le 2 mars.

L'éroulement d'une partie du toit couvrant la cour intérieure lors de la tempête de neige de mardi dernier a nécessairement mis fin au patinage à glace mais n'a affecté d'aucune manière le patinoir à roulettes qui est complètement indépendant de ce premier.

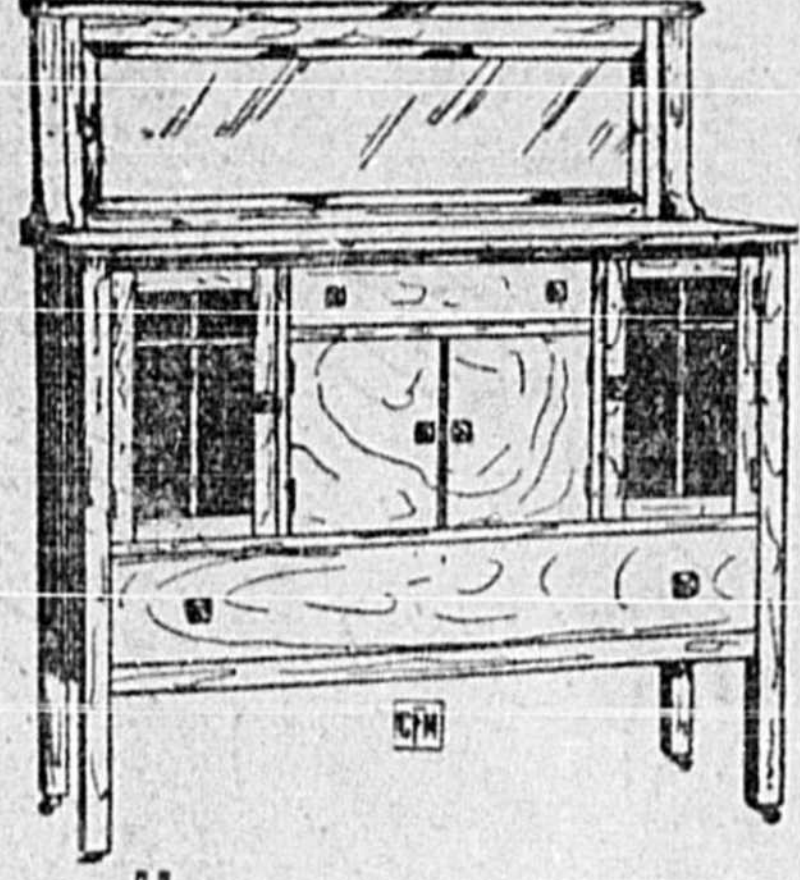
Les ouvriers viennent de finir le repolissage du plancher du patinoir à roulettes qui est maintenant idéal sous tous les rapports.

Samedi et dimanche, après-midi et soir, il y aura concert spécial par la fanfare du Forum et à partir de lundi, il y aura deux séances de patinage avec musique tous les jours. Tous les patins ont été remis à neuf durant le cours de l'hiver.

Le patinage à glace est fini, mais le patinage à roulettes promet d'être plus populaire que jamais.

L'ex-secrétaire de sir John

[Service particulier]
Ottawa, 2. — Th. Allen, ancien secrétaire particulier de sir John Macdonald, est mort à Ottawa ce matin. Il était âgé de 73 ans.



La Plus Belle Exhibition de BUFFETS DE TOUT L'EST CANADIEN

La popularité des buffets est un des faits les plus étonnants dans le commerce des meubles de ces derniers temps. Le sideboard aura toujours ses admirateurs pour une salle à diner spacieuse mais huit fois sur dix le buffet sera le préféré. Les dessins et finis des buffets de 1912 sont simplement surprenants. Ce que nous avons déjà en mains représente plus de cent cinquante styles différents et ils commencent déjà à encombrer notre immense plancher réservé aux sets de salle à diner. Si vous avez un moment à vous lundi, venez admirer ce que nous vous offrons:—

Les Prix de Lundi vont inaugurer la Vente des Nouveaux Buffets aux Acheteurs Satisfaits

SEREZ-VOUS UN DE CEUX-LA ?

- BUFFET No. 580—Chêne impérial, fini doré, grandeur 44 pouces. Valeur \$23.00. Prix d'inauguration **\$14.98**
- BUFFET No. 501—46 pouces de long, beau chêne impérial figuré. Valeur \$28.00. A introduire **\$18.98**
- BUFFET No. 109 1/2—48 pouces de long, meilleure qualité de chêne impérial, fini doré. Valeur \$30.00. A introduire **\$19.98**
- BUFFET No. 244—Valeur extraordinaire dans la ligne Early English. Longueur 44 pouces, largeur 20 pouces. Prix d'introduction **\$11.98**
- BUFFET No. 658—Un des nouveaux buffets en bois satiné, sera certainement très populaire. Longueur 50 pouces. Valeur \$30.00. Prix d'introduction **\$22.75**
- BUFFET No. 509 1/2—Quart de chêne solide, fini fumée, longueur 42 pouces; un dessin magnifique avec miroir bas. Valeur \$32.00 pour **\$23.50**
- BUFFET No. 102—Une des belles lignes dans le chêne impérial, fini "Early English". Longueur 50 pouces. Valeur \$30.00. Offert maintenant à **\$20.00**
- BUFFET No. 152—Quart de chêne solide. Early English. Offre très spéciale. Longueur 50 pouces. Valeur \$40.00 pour **\$26.98**

TROIS MERVEILLES EN CHENE SOLIDE

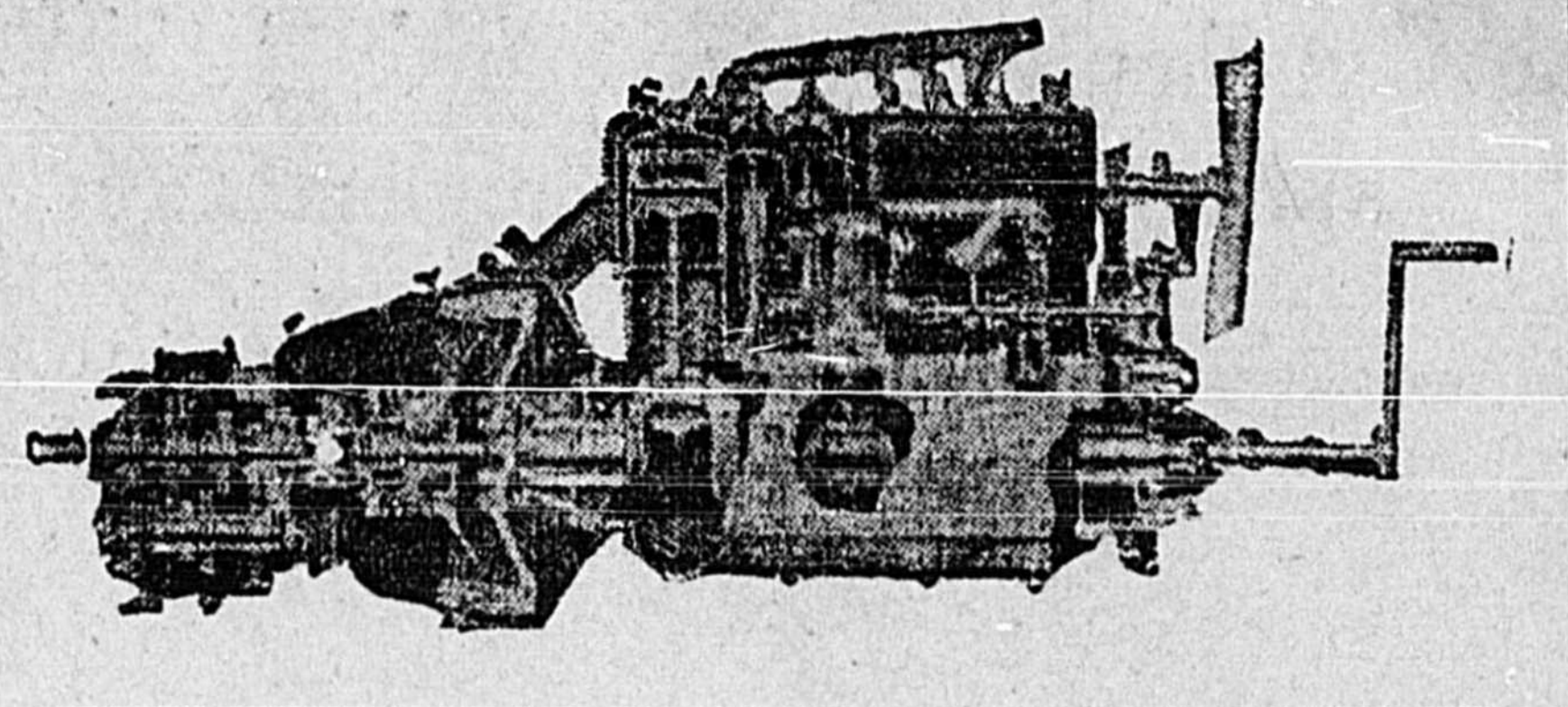
- BUFFET No. 9435—Quart de chêne solide, bien poli et fini, ornements en cuivre. Longueur 47 pouces. Valeur \$35.00 pour **\$24.98**
- BUFFET No. 586—Quart de chêne solide, 48 pouces de long, 21 pouces de profond. Valeur \$40.00. Offert à **\$28.98**
- BUFFET No. 581—Un autre buffet en quart de chêne solide, fini doré, poli à la main. Longueur 45 pouces. Valeur \$45.00. Offert à **\$31.98**

BUFFET
tel que la vignette
\$36.98



Voici le plus beau modèle du marché. Il est facile à entretenir, car il est de style tout uni et n'ennuiera pas la ménagère. Il est fini "Early English" ou "fumé" — longueur 50 pouces — 21 de profondeur. Toujours vendu \$50.00. Offert maintenant à

\$36.98



SPECIFICATIONS

TYPE—A cinq passagers. Les leviers d'action sont à l'intérieur.
MOTEUR—A longs coups fondus—cylindres 4-1-2 et 5-1-4 pouces. Quatre cylindres. Cylindres par paire, avec soupapes de côté. Levier de pouvoir. Arbre de couche de la manivelle à trois coussinets. Moteur unique avec système de huile automatique. Transmission, engrenage à coulisse au choix, trois vitesses en avant et en arrière. Les deux arbres de couche à transmission sont à coussinets. L'ignition se fait par magnéto et batteries à basse tension.
ESSIEU D'ARRIERE—Engrenage Bevel. Coussinets à rouleaux partout, avec poussée.
ESSIEU D'AVANT—Type "I", Tirant à l'arrière et bras de conduite au-dessus de l'essieu.
RESSORTS—Complètement elliptiques, à l'avant et à l'arrière. Le châssis est construit pour tenir l'auto près du sol et donne, cependant un grand espace pour le fonctionnement des ressorts.
EMPATTEMENT—118 pouces.
PAS—56 pouces. 60 pouces sur commande spéciale.
PNEUS—34 x 4 pouces.
POIDS—2,500 lbs.
COULEUR—Bleu foncé. Gris de vaisseau de guerre ou vermillon de carrosse, sans augmentation de prix, quand spécialement commandé. Une somme additionnelle de \$25.00, pour avoir d'autres couleurs sera chargée.
EQUIPEMENT—Capote, coupe-vent, vélocimètre, réservoir à gaz et lampes à gaz et à huile, barre pour manteau et outils.
PRIX—\$1,500 F. O. B. Montréal, 30 ch. vap.
—\$2,000 F. O. B. Montréal, 40 ch. vap.
—\$2,150 F. O. B. Montréal, 45 ch. vap.
—\$2,500 F. O. B. Montréal, 50 ch. vap.

ROBERT & ROBERT

SEULS DISTRIBUTEURS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

73 RUE ST-DENIS, MONTREAL Tél., Est 3901



Les bas et chaussettes marque "ONYX" durent plus longtemps que tout autre connu. Pour hommes, femmes et enfants, depuis 25c jusqu'à \$5.00 la paire, de n'importe quelle couleur ou style que vous voudrez, depuis le coton jusqu'à la soie. Assurez-vous que chaque paire porte la marque de fabrique ci-dessus. En vente dans tous les bons magasins.

LORD & TAYLOR Distributeurs en Gros NEW YORK

THEATRE PARISIANA SEMAINE du 4 MARS 1912

DEUXIEME SEMAINE DU TRIOM. "MELLE CANADA"
PHAL SUCCES
Grande revue en 3 actes et 6 tableaux par M. Julien Daoust, Mme Bella Ouellette, dans la comédie.
MATINEE TOUS LES JOURS

SCHNELLSCHRITT

Joué par la Musique de SOUSA.

Parc Sohmer

Tous les amateurs de jolies représentations et de bonne musique pourront s'en donner à cœur-joie, demain dimanche après-midi et soir. Demain n'aura regret de n'avoir rendu visite au Parc Sohmer. Les attractions seront les suivantes:

LE TRIO ACTON.—Fort numéro de chant, composé de voix superbes: ténor baryton et basse, dans un répertoire choisi et très varié. Ces artistes viennent directement de l'étranger pour les représentations du dimanche.

LES 2 RANDOLPH.—Homme et femme, gymnastes sur trapèze avec combinaisons d'anneaux. Ce sont également des contorsionnistes de grand mérite. C'est la première fois qu'ils viennent au Parc Sohmer.

LES FRERES MENCHIOLI.—Équilibristes extraordinaires dont on admire surtout la souplesse et l'agilité. Ils ont fait, pendant plusieurs saisons, partie du cirque Barnum & Bailey.

Mlle GRACE FRANCIS.—Gracieuse soubrette dans sa spécialité de chant et danses, avec changements de costumes.

LES 4 COMEDIENS BROWN.—Quatre de chant et comédiens hors-ligne. Ce sont des artistes de grande réputation. Engagés par la direction du Parc à un prix très élevé. Personne ne devrait manquer d'aller les voir. Leur acte vaut à lui seul, plus que le prix d'entrée.

LA TROUPE DE CHIENS IOLAX.—Grande troupe de caniches instruits, sauteurs, danseurs, etc. L'un des meilleurs actes du théâtre de vaudeville américain. Très chic numéro. Représentation supérieure.

La Musique du Parc, sous la direction du professeur J. J. Goulet, exécutera les morceaux suivants: Marche, "Le Salut", Mîme; ouverture, "La Strême", par Robert et intermède, "Gentillesse", musique de Belleflamme.

Succès

La Men's League de l'église réformée de Belleville (Nouveau Jersey), a donné l'autre soir un dîner préparé et servi sans le secours des femmes, autorisées seulement à manger. Après le banquet, tous les convives furent pris de douleurs atroces; on dut mander tous les médecins de l'endroit. Quel triomphe pour les femmes, ma chère

Parfois commode

Sir Melbourne Tait, juge en chef de la Cour Supérieure, vient de rendre un important jugement basé sur ceci que l'ignorance du français ne peut être invoquée pour justifier une contravention aux lois.
Nos amis les Anglais commencent à s'apercevoir qu'il est parfois commode de connaître notre langue; nous sommes depuis longtemps convaincus qu'il est parfois utile pour nous d'apprendre la leur.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien gagne la partie après une période supplémentaire

Au cours de la joute Payan reçoit un coup de Ross et est transporté à l'hôpital. — Le jeu fut brillant du commencement à la fin.

(Spécial au "Nationaliste")

Arena, 2. — Le club Canadien a triomphé, ce soir, du Wanderer par un score de 1 dans une joute des plus contestées. Les deux clubs ont dû jouer une période supplémentaire pour arriver à ce résultat. Nos bleu-blanc-rouge ont fait merveille. Vézina joua sa partie habituelle et ce n'est pas peu dire. Il donna une exhibition d'adresse comme jamais gardien de buts n'avait donné. Il arrêta tout ce qui se présentait et a soulevé l'enthousiasme chez les 5,900 spectateurs présents.

Le capitaine Laviolette, dont la réputation n'est plus à faire, se montra à la hauteur de sa position et en maintes occasions on le vit faire des courses sensationnelles et venir près de compter, et ce sans pas enregistré de points, c'est seulement dû à la malchance. Et que dire de Pitre et ses coéquipiers, si ce n'est qu'ils ont fait merveille.

Tous méritent nos plus sincères félicitations. Nous déplorons amèrement le fâcheux accident survenu au vaillant joueur Payan. Au cours de la première période, il reçut de Ross un terrible coup et on a dû le faire transporter à l'hôpital.

Au signal de l'arbitre, les équipes s'alignèrent comme suit :

Canadien [2]	Wanderer [1]
Vézina	Boyer
Dubeau	Boyer
Laviolette	Cleghorn
Pitre	Russell
Payan	Roberts
Glass	O Cleghorn

La partie débute à une bonne allure. Le jeu depuis sept minutes est bien partagé. Laviolette fait une magnifique arrêt. Les buts de chaque club sont en danger. Ross fait une belle descente, mais perd l'équilibre en heurtant Glass. Dubeau bloque une combinaison du Wanderer qui semblait devoir réussir. Le Wanderer menace maintes fois les buts du Canadien, mais Vézina arrête tout ce qui se présente. Le Wanderer a l'avantage. Laviolette fait une descente infructueuse. Une magnifique combinaison du Canadien échoue. Laviolette descend la glace avec ses coéquipiers et compte après 15 minutes de jeu.

Payan quitte la glace. Sprague Cleghorn se retire pour égaliser les chances. Laviolette débarrasse les buts, et fait une descente infructueuse. Glass enlève la rondelle à Russell, qui s'apprête à lancer dans le but du Canadien et la première période prend fin.

Canadien, 1; Wanderer, 0.

DEUXIEME PERIODE

Jetté remplace Payan, blessé à la fin de la première période.

Le Wanderer assiège les buts de Vézina qui fait de splendides arrêts. Laviolette et Boyce arrête une dure lance des buts. Pitre joue une belle partie. Descentes successives de Ross et de Laviolette et Boyce arrête une dure lance de ce dernier. Vézina à l'occasion d'imiter bientôt Boyce. Le Canadien entreprend plusieurs combinaisons, mais

échoue. Ross fait une de ses descentes remarquables. Le Wanderer attaque furieusement. Les descentes de Laviolette se font plus nombreuses, mais toujours infructueuses. Jetté bloque une descente de Ross qui semblait devoir compter. Nouvelle descente de Ross et cette fois il réussit à loger la rondelle dans le but de Vézina. Après dix minutes de jeu, Wanderer met les buts de Vézina souvent en danger. Le jeu est très rapide et les défenses ont fort à faire. Ross et Laviolette ne cessent de faire des descentes.

Vézina arrête de façon sensationnelle une lance faite par Ross à quelques pieds des buts. Pitre est surveillé de près et n'a guère de chance de lancer. Wanderer, 1; Canadien, 1.

TROISIEME PERIODE

La troisième période débute par une belle descente de Dubeau, laquelle échoue à sept ou huit pieds des buts de Boyce. Russell joue une partie très effective. Vézina bloque à neu d'intervalle les deux lances de Ross et Sprague Cleghorn. Les attaques se suivent de part et d'autre, et permettent à Vézina de faire des arrêts à l'enthousiasme des spectateurs. Les deux équipes n'épargnent rien, les hors-jeu sont fréquents. Les défenses doivent se multiplier. Jetté fait une bonne course, mais lance à côté du filet. O. Cleghorn fait une descente vertigineuse qu'il achève en une culbute. Dubeau est envoyé à la clôture pour avoir acoché un adversaire. Il refuse et la partie menace de tourner en queue de poisson. Payan remplace Dubeau. O. Cleghorn se fait cogner dur sur la clôture, et veut frapper des spectateurs. La foule délirante fait un tumulte d'enfer. La troisième période se termine à une allure endiablée et on décide de jouer une période supplémentaire.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

La lutte est extraordinairement vive. Ross est mis hors jeu pour avoir acoché Laviolette. Jack Marshall le remplace. La foule est délirante. Pitre qui joue sur la défense, depuis l'absence de Dubeau, descend et lance à côté des buts.

Vézina s'écharrasse splendidement ses buts en danger. Laviolette porte la rondelle chez ses adversaires qui la rapporte bientôt à Vézina. Un formidable lancé de Pitre vient près de compter. Une descente vertigineuse de Laviolette lui permet de compter après 7 minutes et demie de jeu supplémentaire.

Les Canadiens-français délirent, car leur club a gagné.

SOMMAIRE :

Première période	
1.—Canadien, Laviolette	15 00
Deuxième période	
2.—Wanderer, Ross	10 00
Troisième période	
Pas de point.	
Période supplémentaire	
3.—Canadien, Laviolette	8 00

LE CLUB OTTAWA SE FAIT BATTRE PAR LE QUÉBEC

LA COMME A MONTREAL ON A DU JOUER UN TEMPS SUPPLEMENTAIRE ET LA AUSSI UN DES JOUEURS EST VICTIME D'UN ACCIDENT. L'ÉQUIPE QUÉBÉCOISE A FAIT MERVEILLE.

(Spécial au "Nationaliste")

Ottawa, 2. — Dans une joute de hockey où la science et la rapidité à été en évidence, le club Québec a triomphé des Sénateurs par 6 à 5.

Le comme à Montréal on a dû jouer une période supplémentaire dans laquelle l'équipe québécoise a prouvé sa supériorité sur le club local.

Le Québec a remporté une victoire bien méritée, car ses hommes ont fait merveille.

Le club Ottawa enregistra les premiers points à début de la joute mais les Québécois les rédimèrent à l'impuissance sur la fin de la joute et gagnèrent par 6 à 5.

Pour la deuxième fois cette saison, Paddy Moran, gardien des buts du Québec reçut la rondelle en pleine figure et la partie fut arrêtée pour quelques minutes, mais Paddy continua quand même à jouer.

Son courage fut bien récompensé. Voici quel était l'alignement des équipes :

Ottawa [5]	Québec [6]
Lesueur	Moran
Lake	Proders
Shore	Hall
Darragh	Malone
Kerr	McDonald
Ronan	Oatman

LE JEU

Bien que la partie de hockey de ce soir entre les clubs Ottawa et Québec, à l'Arena, soit d'une importance capitale dans la course au championnat de la Ligue Nationale, environ trois mille personnes seulement en ont été témoins. Les deux équipes ont été tour à tour bien reçu quand ils parurent sur la glace, le club Québec, à 8 heures précises et les locaux dix minutes plus tard.

La glace est en superbe état et la joute promet d'être intéressante au plus haut degré. Une centaine de Québécois sont venus de la vieille capitale, avec leur club. Les paris sont rares et à chance égale. La partie commença à 8 heures 30.

Dès la mise en jeu, visiteurs et locaux font un travail superbe et l'excellent état de la glace permet du jeu d'ensemble qui soulève la foule et l'enthousiasme. Tour à tour, Moran et Lesueur réussissent à arrêter les Québécois et vont résolument sachant que le résultat de cette joute dépend pour eux leur chance de remporter le championnat.

La plus grande partie du jeu se fait sur la glace des Ottawa, mais ses derniers font de superbes courses individuelles et c'est au cours de l'une d'elles que Ronan compte le premier point pour son club en 12 minutes.

Ce premier point encourage les Qué-

bécois qui se lancent à l'attaque mais la défense du Québec n'enregistre pas. Le jeu devient rude et Darragh et Kerr sont avertis de respecter les règles du jeu. Kerr compte le second point des Ottawa en 7 minutes, et le gong annonce la fin de la première période.

Ottawa, 2; Québec, 0.

DEUXIEME PERIODE

Le jeu de la première période commença aussi rapide que dans la première et après une minute Proders passe la rondelle à Malone qui enregistre le premier point pour Québec.

Le jeu continue rapide, et les Québécois conservent leur avantage de combinaison sur les Ottawa et six minutes de jeu leur donne un second point enregistré par Oatman sur une passe de McDonald.

Avec le score 2 à 2, la foule est sur pied et supplie les Sénateurs de valancer à tout prix. Shore et Darragh font de superbes courses mais Moran arrête les adroits coups qu'ils dirigent sur les buts du club visiteur. Il y a de la bagarre derrière le filet de Lesueur, des coups sont échangés et Kerr qui a déjà été averti est condamné à l'amende. Le jeu recommence après un arrêt d'une minute.

Walsh remplace Kerr. La seconde période se termine sans qu'Ottawa ait pu augmenter le score.

Ottawa 2; Québec 2.

Durant le repos, entre la seconde et la troisième période, quelques têtes chaudes locales s'organisent pour faire un mauvais parti au Québec à la sortie de l'Arena. Une dizaine de constables sont les ordres de l'inspecteur Gihl, hockey sont à l'éveil et prêts à arrêter les turbulents.

Les Québec paraissent sur la glace pour la 3ème période à 9 h. 45 et sont immédiatement suivis des Ottawa. Un spectateur lance un fer à cheval aux pieds de Percy Lesueur.

TROISIEME PERIODE

Au bout de huit minutes de jeu dans cette période Moran voulant arrêter le caoutchouc qui lui est lancé par Lake le reçoit sur la tête et s'affaisse, mais ce n'est que pour un moment et il reprend sa position. Trêve secondes de jeu et Walsh compte le troisième point des Ottawa.

C'est la plus belle partie de hockey jouée dans la capitale depuis plusieurs années. Ottawa force le jeu et les Québécois fatiguent visiblement. A victoire sourit aux locaux. Darragh enregistre un nouveau point pour Ottawa.

Ottawa 4, Québec 2.

Toute l'équipe des locaux joue sur la défense mais ceci n'empêche pas Oatman de traverser toute la ligne et de compter pour Québec en trois minutes.

Payan à l'hôpital

Payan au cours de la partie Canadien-Wanderer a reçu un terrible coup de Ross et a dû être transporté à l'hôpital Western. Il souffre d'une fracture à la base du crâne.

Au Jubilee demain soir

Les arbitres pour la partie de lundi entre les Garnets et les Shawinigan Falls pour la coupe Jubilee, seront Jack Marshall et Art Bernier. Les deux équipes seront les suivantes :

Garnets	Shawinigan Falls	
Brown	Buts	Leblanc
Kirlin	Points	Bourassa
Johnston	Couverters	Perry
Turner	Centres	Pontbriand
O'Grady	Rovers	Crooks
Walsh	Alles	Laliberté
Kane	Alles	Spargue
Bird	Substituts	McCabe

La partie commencera à 8 heures 30.

Allons-y tous

Les amateurs de notre beau jeu de hockey, le sport par excellence de la saison d'hiver, seront témoins de deux intéressantes parties, ce soir, au Jubilee, alors que le club Hochelaga, leader de la saison, se fera battre par les visiteurs de la visite des Morneux de Québec, une équipe se composant de sept frères avec un huitième comme substitut. Intéressant de dire que le jeu d'ensemble de l'équipe québécoise ne laisse rien à désirer. Cette partie sera précédée de la rencontre des St-Hyacinthe et des Mikados, ces derniers étant anxieux de prendre leur revanche de la défaite qu'ils ont subie, à St-Hyacinthe, dimanche dernier, avec cette double attraction, il devrait y avoir foule au Jubilee, ce soir.

Ligue des Cafés

Cet avant-midi, à la patinoire Mont-Royal, seront jouées les dernières parties régulières dans la ligue des Cafés. Le club Bechtel est en tête mais une défaite lui ferait du mal, car il devrait nécessaire alors de reprendre la partie nulle de la journée d'ouverture. Les parties, jouées jusqu'ici dans cette organisation ont été des mieux patronisées et ont été des mieux patronisées. Celle d'aujourd'hui ne saurait faire exception.

Chaussures fortes

Avec le soleil de printemps qui nous arrive, il va falloir songer à protéger vos pieds contre les mauvais chemins de cette saison; venez voir nos chaussures imperméables, noir ou tan, et votre choix sera fait.

Toujours chez le bottier fashionable, THOS. DUSSAULT, 251 Ste-Catherine Est.

Loyola-Victoria

Au patinoire Victoria, l'équipe du collège Loyola des Jésuites, s'alignent, vendredi soir, en face de celle du club Victoria. Le jeu fut très rapide de part et d'autre. Il est malheureux pour le Loyola qu'on n'ait pas plus joué le jeu de combinaison, parce qu'individuellement, aucun des Victoriens n'était plus fort que les joueurs du collège des Jésuites. Ce qui perd, ces derniers, en fait le rage du jeu individuel, on n'aurait pas passé la rondelle au voisin pour une fortune. Notre ami Gaspé Audette nous avait habitués à plus de vigueur dans l'action, il n'a pas montré, vendredi soir, l'entraîneur d'autrefois, cependant, il nous a fait plaisir de lui voir accomplir quelques-unes de ces descentes sensationnelles qui lui sont coutumières. Dalaney a fait très belle figure sur l'équipe. Il a prouvé qu'il y avait de l'effet en lui. Chez les Victoriens, le gardien des buts, MacDonald fut l'âme de la soirée. Il a joué une partie splendide et les lances de côté d'Audette ne le font pas passer à côté de raison. Voici l'alignement des équipes :

Loyola	Victoria	
Clément	Buts	MacDonald
Laurendeau	Points	Wood
Brady	Couverters	Paterson
Delaney	Rovers	Smart
Murphy	Centres	Watt
Audette	Alles	Gammell
Aubin	Alles	Smith

POSITION DES CLUBS

Gag.	Perd.	N.	
Victoria	5	1	0
Loyola	2	3	1
M. A. A.	2	3	1
McGill	2	4	0

Une minute plus tard Malone égalise le score.

Il reste trois minutes à jouer. Le jeu ne modère pas, la foule hurle, et le jeu sur Shore qu'elle place ses espérances. Shore compte le cinquième point des Sénateurs. Deux minutes à jouer, Malone enregistre pour Québec.

Ottawa 5; Québec 5.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

L'heure est expirée et il faut jouer une période supplémentaire.

Les deux clubs rivalisent de valeur. La rondelle circule comme l'éclair. Les deux équipes font un travail remarquable. Les visiteurs sont constamment à l'attaque. Le jeu est très intéressant en même temps scientifique. De chaque côté les joueurs font des prodiges.

La première période de vingt minutes est terminée sans qu'aucun point soit enregistré. On change de filet et la partie se poursuit.

La nouvelle de cette partie extraordinaire s'est rapidement répandue en ville et de partout la foule arrive. L'assistance est maintenant de cinq mille spectateurs. Québec gagne la partie par 6 à 5.

SOMMAIRE :

1.—Ottawa, Ronan	5 00
2.—Ottawa, Kerr	5 00
3.—Québec, Malone	2 00
4.—Québec, Malone	3 00
5.—Ottawa, Darragh	6 00
6.—Ottawa, Darragh	3 00
7.—Québec, Oatman	2 00
8.—Québec, Malone	3 00
9.—Ottawa, Shore	2 00
10.—Québec, MacDonald	2 00

Résultat final, Québec, 6; Ottawa, 5

BRAVO QUEBEC!

Edouard Fabre gagne la course du Club Holly

LE COURRIER DU NATIONAL. REMPORTE LES HONNEURS. CLOUETTE SE CLASSE DEUXIEME.

Edouard Fabre, du National, a gagné et après-midi, la course en raquettes du club Holly. Il arriva trois verges en avant de son plus dangereux adversaire, A. Clouette, du Canadien de St-Henri.

Ces deux excellents coureurs se tiennent toujours rapprochés et le représentant du St-Henri a donné la frousse au coureur du National.

L'immeuble épaisseur de la neige sur le parcours a beaucoup nui aux coureurs et le temps du vainqueur fut de 20 minutes et 30 secondes, contre 18 minutes l'an dernier.

Il fut annoncé ce matin que 13 coureurs prendraient part à cette épreuve, mais au signal du starter, Fabre et Clouette, du National; Clouette, du Canadien; Baker, P. McMahon et Jas. E. McMahon, du Holly, seuls étaient à leur poste.

Le parcours était le suivant: de la rue McTavish à l'avenue des Pins, de là, au chemin de la Côte des Neiges, et pour finir en face de l'hôtel Lunkin, une distance de 2 3/4 milles, environ.

Voici le classement final :

1.—Fabre, National.
2.—Clouette, Canadien.
3.—J. E. McMahon, Holly.
4.—Gibson, National.

Les prix furent présentés aux vainqueurs immédiatement après la course, à l'hôtel Lunkin, par MM. Spanjaardt, Lamalac et Decelles.

La médaille offerte au coureur du Holly qui se distancierait le plus, a été gagnée par J. E. McMahon.

Ligue de Journeux

La partie entre les clubs "La Patrie" et la "Gazette" a été des plus contestées. Ces derniers triomphent par 2 à 1.

Le programme comportait aussi une rencontre entre le club "Star" et "La Presse", mais ce dernier a brillé par son absence et la victoire a été accordée au "Star" qui se trouve champion de la ligue.

Alignement des équipes:		
Gazette	Buts	La Patrie
McPherson	Points	Brunet
Lukeman	Couverters	C. Ménard
Deary	Centres	Leonard
Liddy	Centres	Chabot
Thompson	Rovers	Pillon
Washer	Alles	O. Ménard
Sheehan	Alles	Deary

Greenwood contre Louis de Ponthieu

CETTE RENCONTRE AURA LIEU LUNDI PROCHAIN.

New-Bedford, 2. — Jimmy Greenwood, l'habile pugiliste du South End, va avoir l'occasion de se faire une réputation en rencontrant Louis de Ponthieu dans un tournoi de 12 reprises, lundi prochain.

Ponthieu est reconnu comme le champion de France, poids léger, et il s'est montré très habile dans ses rencontres à New-York, depuis sa récente arrivée en ce pays.

Il surpassa un Young Dyson dans une rencontre de dix reprises, le 13 février. Le français était le plus vif et a puni son adversaire sévèrement. Il se servait continuellement de coups de droite et de gauche avec un mélange d'apprêts. Dyson fit tout en son pouvoir pour mettre son homme hors de combat, mais ne put y réussir. De Ponthieu obtint le des- sus dans quatre reprises, tandis que Dyson l'eut dans deux reprises. Les autres reprises virent les combattants se diviser les honneurs.

Beaucoup d'amateurs locaux ne réalisent pas que Jimmy Greenwood est un des plus habiles boxeurs de l'est. Ce sentiment est peut-être causé par le fait que Jimmy se tient toujours aléatoire de chez lui et qu'il ne se bat pas souvent. Cependant l'athlète du South End peut être compté avec les meilleurs, et il n'y aurait rien de surprenant s'il remportait la victoire sur le français. Le match aura un peu la couleur internationale. Les combattants devront peser 12 livres.

Young Bowman du Sud, rencontrera Kid Perry de Nord, afin de décider du championnat de la ville pour le poids de 105 livres.

Le deuxième numéro mettra en présence Al Shubert et Young Johnson dans un combat de huit reprises.

Pedersen défait

YUSSIFF MAHMOUD PREND DEUX CHUTES CONSECUTIVES.

Chicago, 2.—Yussiff Mahmoud a défait, hier soir, le champion danois Jess Pedersen en prenant deux chutes consécutives; la première en 23 minutes 45 secondes et la deuxième en 8 minutes 10 secondes.

L'élégance de la chaussure

Nous ne sommes jamais en arrière, et comme les années passées, nous avons reçu un stock de plus variés en chaussures de printemps: noires ou tan, est, styles et pesanteurs au choix.

Nous avons un département spécial pour les chaussures.

Au Bottier Fashionable, THOS. DUSSAULT, 251 Ste-Catherine Est.

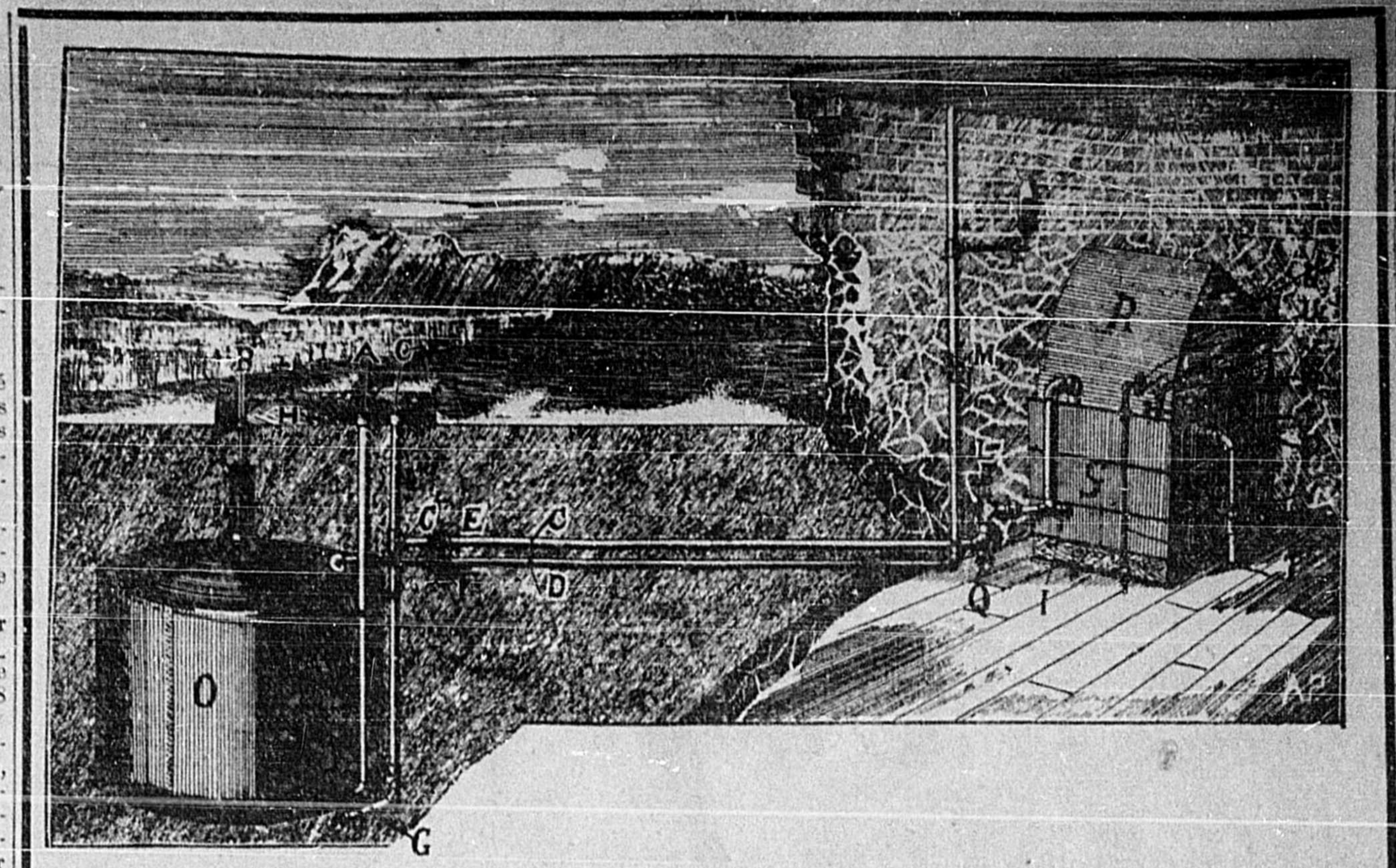
Aux Raquetteurs

Le Club de Raquetteurs "Le Forestier" invite tous les clubs de raquetteurs de Montréal, Maisonneuve et Longueuil à un concert-bouquet qu'il donnera mercredi, le 6 mars, au soir, dans la salle du Marché Saint-Jean-Baptiste. Réunion de tous les clubs à 8 heures p.m. au No 1067 rue Saint-Hubert, local du club "Forestier" pour faire un parade par les rues Du-luth, Parc Lafontaine, Saint-Laurent, Denis, Mont-Royal et Rachel, jusqu'au Marché Saint-Jean-Baptiste. Tous les clubs devraient se faire un devoir d'y assister avec corps de clairons.

Le printemps

Il est maintenant temps de songer à votre complet ou à un pardessus de printemps. Nous avons un assortiment considérable de tweeds et étoffes de toutes nuances, pesanteurs, etc., au choix et nous serons heureux de recevoir votre visite. Nous sommes sûrs de vous intéresser.

JEAN HUDON & CIE, 29 Ste-Catherine Est.



Modern Gas, Light & Power Co.

351 Notre-Dame Ouest. - Tél. Bell 7369

BUREAU DE DIRECTION :

M. M. Dr. T. M. A. VALOIS de Montréal	Président
F. PAUL	Vice-Président
NAP. GOSSELIN de St-Hyacinthe	Directeur
J. A. LACASSE St-Henri de Lévis	"
ULD. PARIS Deschailions	"
JOS. A. BESNER Montréal	"
W. LALONDE St-Clet	"
M. F. PAUL, Gérant et Surintendant Général.	

L'assemblée générale qui a eu lieu le 29 janvier dernier, a été un succès; presque tous les actionnaires avaient tenu à y assister, et leur présence a prouvé combien ils s'intéressaient aux affaires de la compagnie. Le rapport fut approuvé à l'unanimité, et les perspectives sont magnifiques. Les élections ont donné une direction complètement nouvelle et assurément à la Cie le concours aussi actif qu'intelligent de M. Paul, l'inventeur si connu, en le nommant gérant et surintendant général. En plus de ses nombreux brevets, Monsieur Paul a une longue expérience des affaires; et sous sa direction, cette compagnie qui, jusqu'à aujourd'hui n'était qu'à l'état d'embryon, va prendre son essor.

La Compagnie a décidé de mettre sur le marché un certain nombre d'actions dont le placement lui permettra de manufacturer elle-même. D'ici à quelques semaines, les commandes reçues actuellement seront exécutées sous l'œil même de l'inventeur.

Cette merveilleuse invention permet aux particuliers de fabriquer eux-mêmes un gaz qui ne coûte presque rien et donne un rendement bien supérieur à tout ce qui a été obtenu jusqu'ici. Ce gaz vous donne lumière, chaleur, cuisson et force motrice, sans aucune odeur, sans le moindre danger et sans effort. En un mot tous les inconvénients inhérents au carbure ou autres producteurs de gaz disparaissent.

La Compagnie est incorporée avec un capital autorisé de \$250,000.00. Le prix des actions au pair est de \$5.00. C'est un placement des plus sûrs, et ce qui en fait la force, unique dans son genre.

La fourniture des accessoires, la vente de la gasoline, la pose des appareils, forment à elles seules une industrie assurée à la Cie de très gros bénéfices.

Le public est donc invité à envoyer sa souscription au siège de la Compagnie. Adressez-vous au NO 351 DE LA RUE NOTRE-DAME OUEST, et vous aurez tous les renseignements désirables. Vous y trouverez aussi la liste des Communautés religieuses, manufactures, maisons privées où cet appareil fonctionne, et par vous-même vous pourrez vous convaincre que c'est l'idéal.

PORCUPINE ET SES MINES

par le Dr J. P. Gadbois

Croyez-vous, ami lecteur, qu'il serait possible pour moi de faire l'annonce que je fais depuis deux mois dans la "Presse" et la "Nationaliste" au sujet de la mine Three Nations, si je n'étais pas sûr de ce que j'avance ?

J'ai publié le rapport de ce que j'ai vu moi-même.

J'ai publié deux rapports d'ingénieurs miniers, MM. Dulieux et McLaren. Ces ingénieurs ont signé leurs noms à ces rapports.

J'ai publié une liste de noms d'actionnaires résidant à Porcupine, qui ont vu et revu la mine Three Nations, et ces gens qui y allaient de la mine Three Nations est riche, qu'il y a là de l'or qui brille sous leurs pieds, si ce n'est pas vrai ?

La semaine dernière, j'ai publié une liste de noms depuis A jusqu'à P; aujourd'hui je publie les noms entre P et L.

Voici cette liste :

Foster, D. A., Porcupine, Ont.; Gouin, Luc, Cobalt, Ont. (marchand); Gratton, J. E., Cobalt, Ont. (mineur); Gascon, B., Cobalt, Ont.; Gibson Bros., Porcupine, Ont. (marchands); Gagnier, J. P., South Porcupine, Ont.; Gagnon, J. O., Cobalt, Ont.; Gauthier, Jos., Cobalt, Ont.; Gratton, H., Union Abitibi Mine, Co.; Gratton, J. P., South Porcupine, Ont.; Gourley, R., Porcupine, Ont.; Huot, Pierre, Cobalt, Ont.; Huot, Mrs. J., Cobalt, Ont.; Hübner, T., Porcupine, Ont.; Hastie, M., Cobalt, Ont.; Isabel, O., Buffalo Mine, Cobalt, Ont.; Jeffrey, P., Porcupine, Ont.; Jonasson, C., Cobalt, Ont.; Joannisse, P., Cobalt, Ont.; Kidd, A. J., Porcupine, Ont.; Lalonde, A., Cobalt, Ont.; Latour, A., Cobalt, Ont.; Legros, A., Cobalt, Ont.; Lynch

Justice aux Minorités!

"It makes my British blood boil", déclare à un rédacteur du "Herald" M. Henri Bourassa.

Armand Lavergne assure que les capitulards mériteront le nom de Rodolphe Lemieux.

"Que les ministériels se souviennent de leurs promesses, car l'électorat se souviendra d'eux."

L'opinion de M. Bourassa

Traduction d'une interview donnée, à Québec, à un rédacteur du "Herald".

Québec, 2. — "Cela fait bouillir mon sang britannique". ("It makes my British blood boil.")

Dans une interview donnée hier après-midi, M. Bourassa résume par ces paroles ce qu'il pense des arguments apportés en faveur de la situation que le projet du gouvernement fédéral va créer par l'annexion d'une partie du Keewatin au Manitoba.

Il a déclaré que la loi passée par le parlement fédéral en 1875, avec la coopération des deux partis politiques, engagés dans le Dominion par l'avenir au principe des écoles séparées pour les minorités catholiques ou protestantes des Territoires du Nord-Ouest; et que toute tentative d'invalider cet engagement était contraire à toutes les traditions britanniques et au vrai sens du fair play anglais.

"Cela fait bouillir mon sang britannique." Je sens se révolter mon sens britannique de la justice, mon sens britannique du droit, mon sens britannique de l'honneur.

M. Bourassa n'a pas voulu dire définitivement quel plan de campagne il allait suivre. J'ai une idée bien claire de ce que le gouvernement et le Parlement d'Ottawa devraient faire; mais quant à l'attitude que je prendrai, je veux y penser encore davantage avant d'en venir à connaître quoi que ce soit au public.

LE MANITOBA RESPONSABLE

M. Bourassa a fait une comparaison frappante dans laquelle il a comparé la situation dans le Keewatin à celle d'une personne qui veut acheter un terrain.

L'acheteur doit accepter toutes les hypothèques, les obligations légales existantes au temps de l'achat et y faire droit.

Le Manitoba cherche à s'assurer la possession d'une partie du Keewatin, et par cette acquisition il doit respecter tous les engagements et les droits créés dans ce territoire par les autorités fédérales en 1875.

Présentement, la majorité des électeurs de Keewatin a le droit d'établir telles écoles qui lui conviennent et la minorité, soit protestante ou catholique, a le droit d'ouvrir des écoles séparées. C'est là la loi, elle devrait être maintenue.

M. Bourassa fit encore remarquer que le Manitoba a demandé ce territoire, qu'on ne lui a pas fait accepter de force et que le Manitoba n'est guère bien venu à venir marchander sur les conditions stipulées.

Le chef nationaliste passa rapidement en revue la législation invoquée dans cette question.

En 1870, dit-il, un acte du Parlement impérial accorda au parlement du Dominion le droit de créer de nouvelles provinces provinciales et d'ajouter à celles qui existaient alors ou qui existeraient plus tard telle partie des territoires organisés du Nord-Ouest qui l'eût croisé avantageux.

LEGISLATION IRREVOCABLE

En 1875, le gouvernement Mackenzie, à la suggestion de l'honorable Edward Blake, présenta une loi établissant d'une manière définitive le principe des écoles séparées dans le Nord-Ouest. La Chambre des Communes vota à l'unanimité cette loi. Au Sénat, M. George Brown fit quelques objections et déclara qu'une fois le principe posé, il serait impossible de le rappeler. La loi fut votée et tous déclarèrent qu'elle serait permanente et absolument irrévocable. La majorité dans ces territoires était alors catholique et la minorité protestante.

En dépit de cette loi, le conseil et l'Assemblée des Territoires du Nord-Ouest, lesquels, à la vérité, ne constituaient pas un corps délibératif, mais un administratif, ayant autorisé sur une partie des territoires, ne comprenant pas le Keewatin, promulguèrent entre 1892 et 1901, certaines ordonnances épiant sur les droits de la minorité. Il est à remarquer, en passant, que la majorité était devenue protestante et la minorité catholique.

L'impression à Québec

(Spécial au "Nationaliste")

LAVERGNE ATTEND FERME

Québec, 1. — J'ai profité de l'ajournement de ce soir pour interroger M. Armand Lavergne, sur son voyage à Ottawa.

— Quelles impressions rapportez-vous d'Ottawa? lui ai-je demandé.

— Tristes. Les événements de 1903 paraissent devoir être répétés par ceux mêmes qui les ont le plus énergiquement condamnés. Cependant je ne veux pas perdre de jugement définitif sur les représentants de la province de Québec dans le cabinet avant de les avoir entendus. Il n'en reste pas moins vrai

"On protesta à Ottawa, mais Sir John Thompson, alors ministre de la Justice, refusa de désavouer les ordonnances de 1892, pour la raison que si elles violaient le statut de 1875, on pourrait toujours en contester la validité devant un tribunal.

"Mais cela ne touchait aucunement à la situation au Keewatin et dans le reste des territoires. La loi de 1875, remise en vigueur dans les Statuts Révisés du Canada, y est encore la seule loi et la constitution, et le Parlement fédéral est d'honneur tenu de la garder intacte.

"Supposez, dit M. Bourassa, que le Pacifique Canadien, le Canadien Nord ou un autre chemin de fer ait reçu du Parlement fédéral des privilèges et des avantages dans le territoire du Keewatin, l'annexion leur ferait-elle perdre ces avantages? Non. Le Parlement respecterait ses engagements, comme il l'a fait en 1905, malgré l'opposition manifeste des représentants de l'Alberta et de la Saskatchewan. Pourquoi ne respecterait-on pas, à l'égard d'un engagement financier, un engagement moral consenti solennellement au nom du Canada, pour tous les temps à venir?"

"Ce n'est ni une question religieuse ni une question de race. C'est une question de droits civils, de garanties constitutionnelles, d'honneur national. C'est à ce point de vue qu'on devrait la discuter et la régler.

PAS COMME DANS LE MANITOBA

J'ai remarqué qu'on tentait de rapprocher cette question de la vieille affaire des écoles du Manitoba. On tire la conclusion, que l'entente Laurier-Greenway devrait s'appliquer au territoire à être annexé. L'argument est nul.

D'abord, le Manitoba ne tomba jamais sous l'autorité de parlement fédéral. Il entra dans la Confédération comme une province ayant reçu sa propre constitution d'un statut impérial, que le parlement fédéral ne pouvait pas altérer. Les droits de la minorité au Manitoba furent lourdement embarrassés par la première décision bien connue au Conseil Privé qui maintint la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

Certains journaux, je remarque, ont commencé d'arguer que, parce que, moi pour un, j'avais accepté l'entente, je ne puis protester maintenant contre le projet de renonciation des droits du Keewatin.

Si la discussion et amenée sur ce terrain, il me sera facile d'expliquer quel fut le véritable pacte Laurier-Greenway et jusqu'à quel point je l'accepte, en tant que ministre, au moment de déclarer que l'entente comprenait la validité de la loi passée par la législature du Manitoba, abolissant les écoles séparées.

LES JOURNAUX DE QUEBEC

Jusqu'à présent, les journaux de Québec, sauf le "Soleil" qui exploite naturellement la situation au profit de ses appétits, n'ont à peu près rien dit de la situation. L'"Action Sociale" est d'une réserve, ah! mais d'une réserve à désespérer ceux qui croyaient qu'elle gardait toute sa vigueur pour taper sur les bleus et l'"Événement", organe de M. L. P. Pelletier, garde un silence significatif.

Mais ce matin, la nouvelle se répandait qu'un jeune avocat, ami du ministre des postes, ancien secrétaire de l'organisation conservatrice, arrivait d'Ottawa, porteur d'un article tout préparé. Voici le morceau qui a paru ce soir en caractère gras et en premier Québec :

L'AFFAIRE DU KEEWATIN

Nous ne pouvons comprendre comment il se fait que les journaux fassent autant de bruit et d'agitation au sujet de l'affaire du Keewatin, avant que les ministres qui nous représentent aient eu l'occasion d'expliquer la situation telle qu'elle est.

Les électeurs de cette province ont confiance dans nos ministres. Ces derniers sont obligés de donner leurs explications sur le parquet de la Chambre et ils n'ont pas eu l'occasion de le faire encore, et voici qu'une agitation publique commence. Cela ne nous paraît ni juste, ni raisonnable, ni logique.

Nos ministres n'ont pas besoin de leur portefeuille pour vivre et nous sommes convaincu que puisqu'ils ont décidé de rester dans le gouvernement, c'est qu'ils ont pour le faire des raisons valables. On dépasse même la mesure en certains quartiers et on en est rendu à les comparer aux Laurier et aux Lemieux.

On en est rendu à dire qu'ils tiennent la même conduite que celle tenue par le gouvernement Laurier en 1896. La comparaison n'est pas flatteuse et le jugement est rendu ex-parte. Cette position n'est pas correcte et elle n'est pas juste. Les débats sur le bill du Keewatin commenceront lundi. Le public entendra ce que le gouvernement a à dire et la province de Québec entendra ce que les représentants dans le gouvernement ont à dire avant de les condamner.

Le passé de nos ministres est une garantie pour l'avenir. L'"Événement" ne participera pas à une agitation populaire qui n'a pas sa raison d'être dans le moment.

A bien des gens qui ont assisté aux assemblées de la dernière campagne électorale dans le comté de Québec, cet article sonne une note bien différente de celle que le ministre des postes répétait partout : "Mon chef, c'est M. Armand Lavergne", ce qui faisait lever des chapeaux à chaque fois.

(DERNIERE HEURE)

REQUETE AU MINISTRE DES POSTES

Québec, 2. — Les étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval de Québec ont adressé à l'hon. L. P. Pelletier, la requête suivante au sujet de la question des écoles dans le Keewatin :

A l'honorable L. P. Pelletier, Ministre des Postes, Ottawa.

Nous, soussignés, Canadiens Français catholiques, élèves de la Faculté de Droit de l'Université Laval, à Québec, vous demandons, ainsi qu'au gouvernement dont vous faites partie, de garantir dans le bill de l'extension des frontières manitobaines, les droits scolaires des catholiques du Keewatin.

Québec, 2. — Les étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval de Québec ont adressé à l'hon. L. P. Pelletier, la requête suivante au sujet de la question des écoles dans le Keewatin :

A l'honorable L. P. Pelletier, Ministre des Postes, Ottawa.

Nous, soussignés, Canadiens Français catholiques, élèves de la Faculté de Droit de l'Université Laval, à Québec, vous demandons, ainsi qu'au gouvernement dont vous faites partie, de garantir dans le bill de l'extension des frontières manitobaines, les droits scolaires des catholiques du Keewatin.

Québec, 2. — Les étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval de Québec ont adressé à l'hon. L. P. Pelletier, la requête suivante au sujet de la question des écoles dans le Keewatin :

A l'honorable L. P. Pelletier, Ministre des Postes, Ottawa.

Nous, soussignés, Canadiens Français catholiques, élèves de la Faculté de Droit de l'Université Laval, à Québec, vous demandons, ainsi qu'au gouvernement dont vous faites partie, de garantir dans le bill de l'extension des frontières manitobaines, les droits scolaires des catholiques du Keewatin.

Québec, 2. — Les étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval de Québec ont adressé à l'hon. L. P. Pelletier, la requête suivante au sujet de la question des écoles dans le Keewatin :

A l'honorable L. P. Pelletier, Ministre des Postes, Ottawa.

Nous, soussignés, Canadiens Français catholiques, élèves de la Faculté de Droit de l'Université Laval, à Québec, vous demandons, ainsi qu'au gouvernement dont vous faites partie, de garantir dans le bill de l'extension des frontières manitobaines, les droits scolaires des catholiques du Keewatin.

Québec, 2. — Les étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval de Québec ont adressé à l'hon. L. P. Pelletier, la requête suivante au sujet de la question des écoles dans le Keewatin :

A l'honorable L. P. Pelletier, Ministre des Postes, Ottawa.

Nous, soussignés, Canadiens Français catholiques, élèves de la Faculté de Droit de l'Université Laval, à Québec, vous demandons, ainsi qu'au gouvernement dont vous faites partie, de garantir dans le bill de l'extension des frontières manitobaines, les droits scolaires des catholiques du Keewatin.

Québec, 2. — Les étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval de Québec ont adressé à l'hon. L. P. Pelletier, la requête suivante au sujet de la question des écoles dans le Keewatin :

A l'honorable L. P. Pelletier, Ministre des Postes, Ottawa.

AUX TROIS-RIVIERES

Le "Bien Public" du jeudi 29 février publiait, sous la signature de Pierre Deschenais, un vigoureux article dont voici quelques extraits :

"Voilà quinze ans que ces messieurs (les ministériels français) errent contre la laïcité, c'est-à-dire, la déplorable manie des reculeuses, des capitulations sans coup férir, des prétendus compromis honorables! Nous ne sommes pas loin de croire qu'ils sont aujourd'hui piqués de ce mal.

"Voilà quinze ans qu'ils préchent la fermeté dans nos revendications nationales et religieuses, qu'ils réclament pour la race française d'Amérique le droit de s'organiser librement sous l'égide de la Constitution qui garantit à tous une égale protection; voilà quinze ans qu'ils résistent à la suite de Sir John Macdonald: "Nous avons une constitution sous l'empire de laquelle tous les sujets britanniques sont dans une position de parfaite égalité ayant en toutes choses les mêmes droits, en matière de religion, de langue, de profession, de religion."

"Aujourd'hui, ils hésitent. Ils semblent douter de la réalité de ces droits. Ils ont pourtant mis dans leurs multiples déclarations de principes, une ardeur, une âme, une fermeté telle que nous y pouvions raisonnablement voir le langage d'un plus pur patriotisme. Les

gens honnêtes et libres devront-ils bientôt se demander: comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?"

Et il conclut :

"L'heure est particulièrement propice pour les ministériels d'aujourd'hui de prouver que leurs discours, partaient plus du cœur que de leurs lèvres. Qu'ils se souviennent de leurs promesses et de l'électorat, car l'électorat se souviendra d'eux."

Le "Bien Public" du jeudi 29 février publiait, sous la signature de Pierre Deschenais, un vigoureux article dont voici quelques extraits :

"Voilà quinze ans que ces messieurs (les ministériels français) errent contre la laïcité, c'est-à-dire, la déplorable manie des reculeuses, des capitulations sans coup férir, des prétendus compromis honorables! Nous ne sommes pas loin de croire qu'ils sont aujourd'hui piqués de ce mal.

"Voilà quinze ans qu'ils préchent la fermeté dans nos revendications nationales et religieuses, qu'ils réclament pour la race française d'Amérique le droit de s'organiser librement sous l'égide de la Constitution qui garantit à tous une égale protection; voilà quinze ans qu'ils résistent à la suite de Sir John Macdonald: "Nous avons une constitution sous l'empire de laquelle tous les sujets britanniques sont dans une position de parfaite égalité ayant en toutes choses les mêmes droits, en matière de religion, de langue, de profession, de religion."

"Aujourd'hui, ils hésitent. Ils semblent douter de la réalité de ces droits. Ils ont pourtant mis dans leurs multiples déclarations de principes, une ardeur, une âme, une fermeté telle que nous y pouvions raisonnablement voir le langage d'un plus pur patriotisme. Les

gens honnêtes et libres devront-ils bientôt se demander: comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?"

Et il conclut :

"L'heure est particulièrement propice pour les ministériels d'aujourd'hui de prouver que leurs discours, partaient plus du cœur que de leurs lèvres. Qu'ils se souviennent de leurs promesses et de l'électorat, car l'électorat se souviendra d'eux."

Le "Bien Public" du jeudi 29 février publiait, sous la signature de Pierre Deschenais, un vigoureux article dont voici quelques extraits :

"Voilà quinze ans que ces messieurs (les ministériels français) errent contre la laïcité, c'est-à-dire, la déplorable manie des reculeuses, des capitulations sans coup férir, des prétendus compromis honorables! Nous ne sommes pas loin de croire qu'ils sont aujourd'hui piqués de ce mal.

"Voilà quinze ans qu'ils préchent la fermeté dans nos revendications nationales et religieuses, qu'ils réclament pour la race française d'Amérique le droit de s'organiser librement sous l'égide de la Constitution qui garantit à tous une égale protection; voilà quinze ans qu'ils résistent à la suite de Sir John Macdonald: "Nous avons une constitution sous l'empire de laquelle tous les sujets britanniques sont dans une position de parfaite égalité ayant en toutes choses les mêmes droits, en matière de religion, de langue, de profession, de religion."

"Aujourd'hui, ils hésitent. Ils semblent douter de la réalité de ces droits. Ils ont pourtant mis dans leurs multiples déclarations de principes, une ardeur, une âme, une fermeté telle que nous y pouvions raisonnablement voir le langage d'un plus pur patriotisme. Les

gens honnêtes et libres devront-ils bientôt se demander: comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?"

Et il conclut :

"L'heure est particulièrement propice pour les ministériels d'aujourd'hui de prouver que leurs discours, partaient plus du cœur que de leurs lèvres. Qu'ils se souviennent de leurs promesses et de l'électorat, car l'électorat se souviendra d'eux."

Le "Bien Public" du jeudi 29 février publiait, sous la signature de Pierre Deschenais, un vigoureux article dont voici quelques extraits :

"Voilà quinze ans que ces messieurs (les ministériels français) errent contre la laïcité, c'est-à-dire, la déplorable manie des reculeuses, des capitulations sans coup férir, des prétendus compromis honorables! Nous ne sommes pas loin de croire qu'ils sont aujourd'hui piqués de ce mal.

"Voilà quinze ans qu'ils préchent la fermeté dans nos revendications nationales et religieuses, qu'ils réclament pour la race française d'Amérique le droit de s'organiser librement sous l'égide de la Constitution qui garantit à tous une égale protection; voilà quinze ans qu'ils résistent à la suite de Sir John Macdonald: "Nous avons une constitution sous l'empire de laquelle tous les sujets britanniques sont dans une position de parfaite égalité ayant en toutes choses les mêmes droits, en matière de religion, de langue, de profession, de religion."

"Aujourd'hui, ils hésitent. Ils semblent douter de la réalité de ces droits. Ils ont pourtant mis dans leurs multiples déclarations de principes, une ardeur, une âme, une fermeté telle que nous y pouvions raisonnablement voir le langage d'un plus pur patriotisme. Les

gens honnêtes et libres devront-ils bientôt se demander: comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?"

Et il conclut :

"L'heure est particulièrement propice pour les ministériels d'aujourd'hui de prouver que leurs discours, partaient plus du cœur que de leurs lèvres. Qu'ils se souviennent de leurs promesses et de l'électorat, car l'électorat se souviendra d'eux."

A L'ALLIANCE FRANÇAISE.

M. Edouard Montpetit parle d'Edmond Rostand

M. Edouard Montpetit, professeur et dévoué lettré, portait vendredi soir à parole devant les habitués des conférences de l'Alliance française. La salle, qui était comble, fut très attentive; d'ailleurs M. Montpetit a traité de façon vivante et neuve et fort pittoresque le sujet qu'il avait choisi: "Des Musardises à Chantecler".

M. Edouard Fabre-Surveyer, qui en l'absence du président présenta le conférencier, dit sa joie d'entendre l'un des nôtres dans la chaire de l'Alliance et, et ayant fait observer spirituellement que l'économie politique n'est pas incompatible avec les lettres, passa la parole à M. Edouard Montpetit.

Il prend pour épigraphe à sa cause, en y introduisant une amusante variante, ce quatrain-préface de l'Aiglon: Grand Dieu, ce n'est pas une cause que j'attaque ou que je défend, Et ceci n'est pas autre chose que l'histoire d'Edmond Rostand.

Au collège Stanislas, à Paris, où il entra à l'âge de dix ans, Rostand, dit M. Claretie, "fit indolemment de bonnes études". "On ne le voit pas beaucoup, remarque M. de Vogüé, déguisé en bon élève." "C'était un rêveur." "Voyez-vous, demande le conférencier, voyez-vous le futur auteur de "Cyrano" conscientement courbé sur le carré de l'hyphèthèque? Je crois, entre nous, qu'il s'amusa plus à en tracer la figure et à chercher à quoi cela pouvait bien ressembler."

Comme presque tous les jeunes Français instruits, Rostand se prépara à devenir avocat.

Puis étudiant, il fait la connaissance de chez Leconte de Lisle, de Rosemond de Gérard, élégante et blond qui récitait ses propres vers. Ils s'aimeaient bien tôt, et par l'esprit et par le cœur, et célèbrent leur amour en vers agréables, lui dans les "Musardises", elle dans les "Pipeaux".

Rosemond Gérard, dont Rostand fit sa femme, devint en même temps son bon ange... littéraire. Elle lui ouvrit les portes de la Comédie française.

En 1888, Rostand avait fait jouer au théâtre Cluny un vaudeville en quatre actes écrit en collaboration avec son beau-frère M. Lesclapart, "Le Cabot Rouge". Ça n'était pas fameux, mais Sarcely y avait rencontré une jolie scène.

Jusqu'en 1894, rien. Mais cette année-là Mme Rostand apporta à Féraudy un acte en vers de son mari: "Pierrot qui pleure et Pierrot qui rit". Féraudy, enchanté, la porte à Claretie. Mais le comité de lecture pose une grave objection: "Trop de Pierrots ces temps-ci, et il demande à Rostand que ce n'est pas sa pièce qu'il refuse, mais son rôle-titre, comme on dit en anglais. "Pierrot qui pleure, assure M. Montpetit, prend fort mal la chose, mais Pierrot qui rit — avait-il un Shakespeare? "Laugh and the world laughs with you..." — n'en perd pas un grelot de son rire et un soir de mai il escalade, dans les "Romanesques", la scène de la Comédie. On connaît cette pièce brillamment précieuse. Le conférencier lui trouve un autre nom auquel Rostand, émoulu de l'École de Droit, aurait bien pu penser: "Do l'influence du mur mitoyen sur le caractère des co-propriétaires". Succès complet.

Rostand fit jouer ensuite coup sur coup, à la Renaissance, "La Princesse lointaine" et "La Samaritaine".

C'est derrière l'événement apprécié. Elle tint pourtant une place capitale dans l'œuvre de Rostand, parce qu'elle contient en germe "Cyrano": les ames assouffies d'Idéal de Cyrano et de Flambeau, le siège d'Aras, les cadets de Gascogne, le sourire du vieux gognard: "C'est la même âme immortelle et grande qui anime ces héros".

La "Samaritaine" jouée pendant la semaine sainte, en 1897, fut très applaudie. Les vers en sont fort beaux. Féraudy, enchanté, la porte à Claretie. Mais l'auteur n'a pas saisi, pour le vers, le caractère de Jésus, que M. Jules Lemaitre conseilla de ne jamais tenter de mettre à la scène.

"Dans la chambre de Rostand, à Marseille, dit M. Montpetit, pendait deux portraits dont l'un représentait le due de Reichstadt en uniforme autrichien; l'autre, Cyrano de Bergerac". Celui-là faisait pleurer Rostand, celui-ci le faisait rire aux larmes. Déjà lui des contrastes! C'est là que sont nées les deux pièces maîtresses de Rostand.

Le succès de "Cyrano" fut immense, universel! "Le théâtre exotique, libre, avait jeté la France dans une sorte d'apathie littéraire..." "Cyrano fut un réveil".

Vint ensuite l'"Aiglon" (1900) qui tint l'affiche pendant plus de cinq cents représentations consécutives. Nouveau triomphe pour Rostand, consécration de sa gloire.

On attendit longtemps "Chantecler". L'idée en vint à Rostand un jour qu'il regardait une ferme dont le principal personnage était un coq majestueux. Comme on l'avait fait dans l'antiquité, il donna la parole aux bêtes. Il se documenta copieusement sur elles. Les journaux sont pleins de "Chantecler", tout le monde en parle; mais on ne sait rien de précis, sauf qu'il y aura un coq, une poule faisan et des bêtes.

"Chantecler", si longtemps attendu, n'eut pas le succès espéré. "Sa carrière fut relativement courte". Le conférencier explique brièvement, en une phrase qui pourrait être un alexandrin de Rostand, l'une des causes possibles de cet échec relatif: "Elle avait une histoire qui fut pas heureuse". Le public basé d'un long long attende, fut peut-être trop exigeant.

Pourtant, Chantecler est un noble et pur symbole: "C'est l'âme de Cyrano, c'est la poésie, c'est le poète".

Qu'il nous soit permis de citer la conclusion de cette délicate et captivante conférence, que ce médiateur comptendréprouver l'analyse: "C'est nous conduisant par une pente naturelle, vers les poètes de chez nous. Comme Chantecler ils se sont tenus au tâté au sol, écoutant monter en eux, l'angoisse vague de la terre et des morts. Baveurs d'aurors ou rossignols du soir, ils chantent pour qu'un peu de clarté nous vienne à l'oreille du bois où nous sommes attirés à défricher. La nuit, pour qu'un rayon nous reste qui nous console et nous garde. "Poètes, a dit Jean Richelin, nous lançons vers l'azur des bulles d'air qui montent, montent toujours, et qui retombent en pluie bienfaisante sur la pauvre humanité". L. L.

Le "Bien Public" du jeudi 29 février publiait, sous la signature de Pierre Deschenais, un vigoureux article dont voici quelques extraits :

"Voilà quinze ans que ces messieurs (les ministériels français) errent contre la laïcité, c'est-à-dire, la déplorable manie des reculeuses, des capitulations sans coup férir, des prétendus compromis honorables! Nous ne sommes pas loin de croire qu'ils sont aujourd'hui piqués de ce mal.

"Voilà quinze ans qu'ils préchent la fermeté dans nos revendications nationales et religieuses, qu'ils réclament pour la race française d'Amérique le droit de s'organiser librement sous l'égide de la Constitution qui garantit à tous une égale protection; voilà quinze ans qu'ils résistent à la suite de Sir John Macdonald: "Nous avons une constitution sous l'empire de laquelle tous les sujets britanniques sont dans une position de parfaite égalité ayant en toutes choses les mêmes droits, en matière de religion, de langue, de profession, de religion."

"Aujourd'hui, ils hésitent. Ils semblent douter de la réalité de ces droits. Ils ont pourtant mis dans leurs multiples déclarations de principes, une ardeur, une âme, une fermeté telle que nous y pouvions raisonnablement voir le langage d'un plus pur patriotisme. Les

gens honnêtes et libres devront-ils bientôt se demander: comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?"